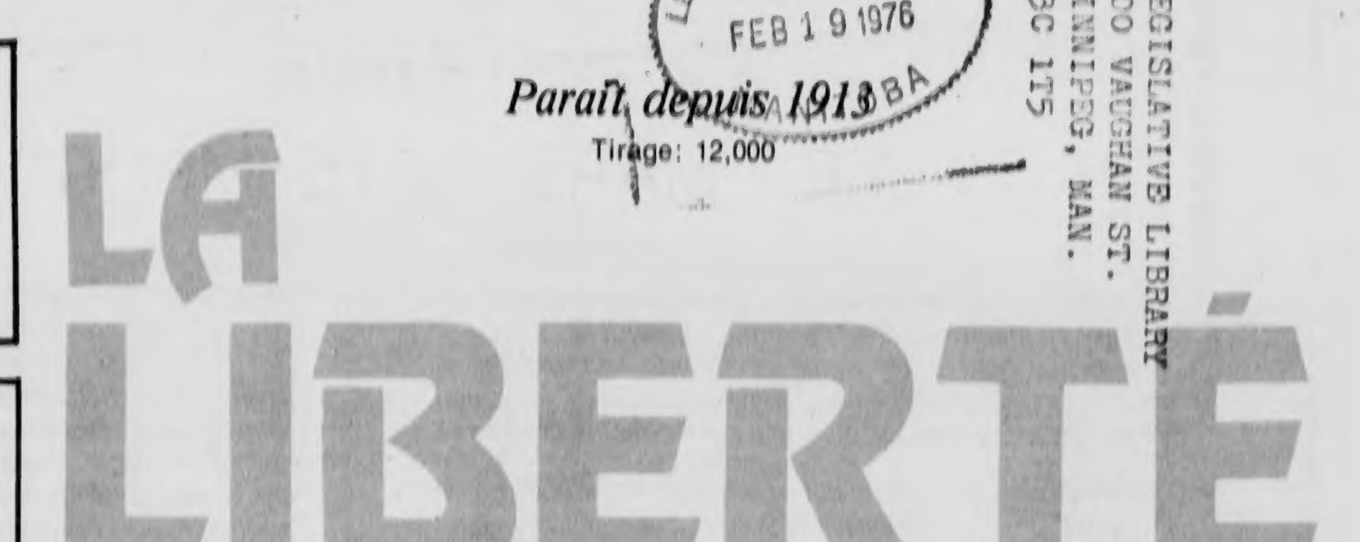
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 45 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 18 FEVRIER 1976

L'éducation française au Manitoba

LE C.C.L.F. SOUMET DES RECOMMANDATIONS

Voici une traduction d'un document soumis le mois dernier au ministre de l'Éducation du Manitoba, Ben Hanuschak, par le Comité Consultatif de la Langue Française, proposant une politique à l'égard de l'éducation française.

Depuis l'adoption de la loi 113, il a été laissé aux commissions scolaires l'initiative d'établir leur politique respective concernant l'application des dispositions de cette même loi. L'absence de politiques clairement définies par le ministère de l'Education a malheureusement engendré une situation complexe et confuse. Il en résulte que des écoles voisines de la même division scolaire offrent, en matière d'Education française, des programmes très différents.

Alors qu'une variété de programmes a été élaborée dans différentes écoles et même assez souvent pour différents niveaux dans la même école, on est arrivé à un manque de continuité dans les programmes suivis par les étudiants manitobains. De plus, comme ces programmes tendent à être modifiés d'une année à l'autre, soit par adjonction, soit par suppression de cours en Français, les parents et les étudiants n'ont aucunement l'assurance d'un programme continu et croient de moins en moins en l'Education Française.

Etant donné cette situation, il devient extrêmement difficile de déterminer un moyen commun pour la mesure et pour l'évaluation des résultats finaux d'un programme si disparate. Cependant, en se fondant autant sur l'observation que sur les commentaires des professeurs et des parents, il est évident qu'à présent les besoins en éducation de la population francophone ne sont pas satisfaits.

Pour cette raison, le C.C.L.F. a, le 16 septembre 1975, demandé au B.E.F. de préparer un document de travail qui clarifierait cette situation complexe et satisferait les espoirs des parents qui veulent que leurs enfants soient instruits en Français.

Le 8 novembre 1975, le B.E.F. a soumis à notre comité un document intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises au Manitoba". Il est à juste titre noté dans ce document qu'en raison des changements survenus dans la société durant les dernières décades, les écoles françaises s'avèrent à présent essentielles à la survie du Français au Manitoba.

Le document fait ressortir que durant les années passées notre société a changé considérablement. Il en résulte que les communautés, autrefois isolées et concentrées, sont devenues cosmopolites. Hier, les citoyens pouvaient survivre à l'intérieur de leur enclave culturelle sans trop d'efforts.

(suite, page 29)

"POUR UN RÉSEAU D'ÉCOLES FRANÇAISES"

SIX ORGANISMES PASSENT À L'ACTION

Au-delà de quatre-vingt-dix représentants de groupes pédagogiques franco-manitobains réunis samedi dernier au Collège Universitaire de Saint-Boniface, pour le colloque du Comité Consultatif de la Langue Française, ont apporté leur appui au document du Bureau d'Éducation Française intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises" et ont chargé un comité formé des présidents de six organismes représentés au colloque d'élaborer une stratégie en vue de la diffusion de l'information auprès de la population sur le contenu du document en question.

Voir, page 25 textes des allocutions du Président du C.C.L.F. et du Coordonnateur du B.E.F.

Il va s'agir d'exposer, d'expliquer aux membres de ces groupes et à la population en général ce que signifie, dans le document du B.E.F., "école française". Il existe présentement au Manitoba une politique d'éducation pour les anglophones, des structures, un réseau d'écoles fort bien rodé. Pour les francophones, les normes font défaut. On peut dire que chaque école où il s'enseigne quelque chose en français, voire chaque principal et chaque enseignant, a un système, une méthode, un programme différents. Il faut une politique d'éducation française. C'est ce à quoi travaille le Bureau d'Éducation Française qui relève du ministère de l'Éducation. Le mois

(suite, page 29)

Vous avez des opinions à exprimer? Écrivez. Les "LETTRES À LA LIBERTÉ" sont lues. . .

En page 7, photos du FESTIVAL DU VOYAGEUR



Véronique Arpin, de Saint-Pierre, est couronnée Reine du Festival du Voyageur. . . *(Photo Hubert Pantel)*

Éditorial

LE 7 MARS, DATE IMPORTANTE

La Société franco-manitobaine est le bras politique de la Francophonie au Manitoba. C'est l'organisme général des Franco-Manitobains, dont le rôle est de coordonner les efforts des divers milieux, rôle que chaque groupe doit définir bien clairement s'il doit atteindre ses objectifs, aussi à bien préciser.

Il est d'extrême importance que le mécanisme que constituent les groupes, les mouvements et la Société franco-manitobaine tourne rondement, que ce mécanisme soit constamment au point, huilé, afin d'éviter des bris, des arrêts, qui pourraient être dommageables à la communauté. C'est de tout cela qu'il doit être question à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, le 7 mars qui vient, et dont le thème peut se traduire par "L'UNITÉ". "L'assemblée annuelle, dit un document de la Société franco-manitobaine, doit marquer un temps fort dans un mouvement d'ensemble d'unification des forces communautaires du Manitoba français".

Au cours de cette assemblée, chaque organisation, groupe, mouvement, travaillera en atelier, à définir son rôle propre, ses fonctions dans la Francophonie, et à se fixer des objectifs bien précis, concrets qui devront se situer dans un plan, dans un mouvement d'ensemble. Ce sera là l'occasion de parler, de s'exprimer, de bien discuter. Il ne peut qu'en sortir de bonnes choses. Il y aura, à côté des ateliers des groupes, un atelier général où tous ceux qui ont quelque chose à dire devraient se rendre. Il devrait sortir de tout cela des lignes de conduite, d'action, claires, efficaces.

Depuis quelque temps se manifeste, chez une partie assez importante de la Francophonie, un réveil assez remarquable; les morceaux du grand tout, épars il y a encore peu de temps, semblent tomber en place, s'intégrer dans le mécanisme qui assurera le maintien des éléments essentiels à la survivance des Français Canadiens au Manitoba. Il suffit d'observer le travail considérable du Bureau d'Éducation Française, par exemple, dont le document intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises" vient justement de servir de base aux études du colloque de la semaine dernière du Comité Consultatif de la Langue Française, interlocuteur officiel entre la population du Manitoba français et le ministre de l'Éducation. Il est sorti de ce colloque des choses extrêmement importantes, dont l'unanimité de six groupes pédagogiques prestigieux sur le contenu du document du B.E.F., et la constitution d'un comité groupant les présidents de ces organismes, l'objet de ce comité étant, très précisément, la diffusion de l'information auprès des membres de leurs groupes et de la population en général sur le contenu du document du B.E.F., dont particulièrement ce qu'il y est entendu par "école française", qui a semblé, jusqu'ici, nébuleux dans l'esprit d'une bonne partie de la population.

Ici se place l'action des comités de parents. A la suite des événements qui ont entouré l'affaire de l'école française de Saint-Norbert, des groupes sont devenus très actifs. Et à une réunion tenue le 8 février, alors que divers comités de parents de la Division de la Rivière-Seine décidaient d'unir leurs forces et de se regrouper au sein d'un comité d'organisation, il fut question d'un front commun des comités de parents francophones préoccupés de l'avenir culturel de leurs enfants. L'assemblée annuelle sera l'occasion idéale -et cela pourrait se passer au cours des séances de l'atelier général- pour pousser cette idée et même élaborer des scructures, enfin, une ébauche de structures.

On ne peut pas nier que les choses bougent. Il faut cependant que chacun y mette du sien, que chaque groupe fonctionne, à sa place précise au sein du mécanisme. L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine est donc extrêmement importante. Il faut y participer, y apporter chacun, quelque chose. C'est une question de survivance. À retenir, donc, le 7 mars: L'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, organisme général, bras politique des Français Manitobains. C'est notre devoir à tous, non seulement d'y assister, mais d'y participer sérieusement.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

On veut une école française ou on n'en veut pas

Monsieur le Rédacteur,

M. Jamault, dans votre lettre du 11 février dernier, vous déplorez le manque d'unité qui existait parmi les francophones lors du problème Taché en 1974? Pourquoi agissez-vous comme agent de discorde en 1976?

Vous blâmez les organismes tels que la S.F.M., le B.E.F., l'E.F.M. et le C.C.L.F. de ne pas avoir appuyé votre cause. Siégez-vous sur le comité exécutif d'un de ces organismes? Si on n'est pas d'accord avec les politiques d'un groupe, il est toujours possible de se faire élire afin d'influencer son orientation. Aucune guerre n'aurait été gagnée, si les soldats avaient déserté après "la première claque en pleine face". Il faut se regrouper et attaquer.

D'après le ton de votre lettre, il m'est difficile de conclure si vous êtes pour ou contre un réseau d'écoles françaises au Manitoba. S'il vous plaît soyez conséquent.

On veut une école française ou on n'en veut pas.

R. MacTavish

Qu'adviendra-t-il des enfants de nos enfants?

Monsieur le rédacteur,

J'ai pris connaissance des différentes lettres qui ont paru dernièrement dans LA LIBERTE au sujet de l'éducation française au Manitoba et je me permets quelques réflexions.

Les initiatives prises depuis 1970 par la Division scolaire de Saint-Boniface ont abouti aux programmes A-B-C-D tels que nous les connaissons aujourd'hui. Par contre, nous n'avons aucune garantie que cette solution qui a servi au plan local est la meilleure et la plus souhaitable au plan provincial, surtout à longue échéance. Il serait donc sage de garder un esprit ouvert à d'autres solutions.

Récemment les différents organismes directement impliqués dans l'éducation semblent favoriser simultanément la création d'un réseau d'écoles françaises au Manitoba. Avant de crier trop vite au complot ou à la manipulation, il serait bon de se demander sérieusement si cette approche ne serait pas la solution la plus désirable... solution qui assurerait la maîtrise de la langue maternelle aux jeunes tout en facilitant l'apprentissage d'autres langues.

(suite, page 3)



Kiraz — dans JOURS DE FRANCE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTES: Jean Lesieur (coopérant), Danielle Pigeon.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

Non seulement les organismes, mais plus de parents je crois optent pour ce véritable choix... CELUI D'APPRENDRE LE FRANÇAIS COMME IL FAUT. Le temps ne serait-il pas venu d'établir un bon réseau d'écoles françaises sur le plan provincial qui serait de par sa nature plus stable, plus accessible à tous, en d'autres mots plus respectable.

C'est un choix qui nous a manqué dans les années 1960. Il suffit d'observer le comportement de nos enfants, côté langue, pour réaliser les résultats obtenus à ce jour. Qu'adviendra-t-il des enfants de nos enfants?

Claude Gagné

À retenir . . .

Carman, Man.
ce 11 février 1976

La Liberté,
a s de M. J.-J. Le François
rédacteur
Saint-Boniface, Man.

Cher monsieur,

Il est possible que l'article ci-dessous mérite d'être mis dans votre journal: Extrait d'un discours de notre ancien archevêque, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, paru dans la revue **"Vie Française"**, le 8 mai 1954.

"Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement".

"Ce commandement nous ordonne non seulement la piété filiale, quand il s'agit de nos parents, mais de ce qui fait partie de la patrie quand on parle de patriotisme.

La patrie est une grande famille. Elle est la terre qui nous a vu naître, ou qui nous a adoptés, au dehors de notre pays d'origine.

C'est Dieu qui nous commande d'honorer, de respecter, d'aimer notre patrie et de lui rendre, même au prix de sacrifices, tous les services dont nous sommes capables.

La vertu chrétienne de patriotisme dérive de la charité et de la justice.

Nous sommes débiteurs vis-à-vis de notre patrie, le Canada. Nos obligations envers le Canada français, son peuple, ses traditions, sa langue ses institutions, sont particulièrement graves. Ce Canada français a besoin de nos services.

Monseigneur Antoniutti, ex-délégué apostolique au Canada, disait: 'Vous avez une double mission: a) conserver intact votre héritage; b) répandre cet héritage!

'Ma langue, disait le cardinal Villeneuve, c'est d'abord cette "parlure" vivante, un des plus riches idiomes que Dieu ait donné aux hommes de parler.'

Vôtre, pour la conservation des droits pour les nôtres, mais surtout pour notre jeunesse d'aujourd'hui, nos successeurs dans un avenir prochain."

Henri-E. Bruyère

Dissidents

M. le Rédacteur,

C'est à titre de parents que nous venons appuyer Mme Aline Duval pour son article du 4 février. Elle exprime très bien notre façon de voir l'enseignement dans nos écoles.

Beaucoup de gens à Saint-Norbert, anglophones et francophones, ne désirent pas une école française telle que la voudrait le B.E.F. et le président des E.F.M. Nous croyons à une école française qui ne limiterait pas nos droits, ni le pourcentage de français et d'anglais qui y seraient enseignés. A Saint-Norbert la majorité des anglophones intéressés au bilinguisme ainsi que des francophones préfèrent le cours bilingue à un cours d'immersion totale pour leurs enfants. Plusieurs parents francophones ainsi que quelques parents anglophones désirent le cours français à 75% avec le cours d'anglais à 25% pour leurs enfants et ce cours d'anglais dès la première année scolaire et non pas en 4e année comme le B.E.F. le voudrait.

Donc, le Comité de Parents dirigé par H. Marcoux et D. Chénier ne reflète pas la pensée de tous les Canadiens-Français de Saint-Norbert.

Si les choses se déroulaient un peu plus démocratiquement il y aurait moins de dissension parmi la population de Saint-Norbert. La situation ne serait pas là où elle en est aujourd'hui s'il y avait eu au moins une réunion publique pour discuter de cette école totalement française préconisée par le B.E.F.

Le 4 mai 1974, à la suite d'une recommandation faite par le directeur-général de la division Seine, et je cite: "Qu'un avis de l'intention de construire une école bilingue-française pour les élèves de la Maternelle à la 9e année à Saint-Norbert", nous avions eu une audience publique avec deux commissaires locaux, M. R. Deleurme et M.A. Grier, et M. Normand Boisvert, directeur-général pour discuter de la possibilité de construire une école avec les programmes A et B. Jusqu'à ce jour nous n'avons jamais été convoqués à une réunion concernant une école totalement française telle que définie par le B.E.F.

En terminant, nous réaffirmons notre appui aux idées et aux principes qu'Aline Duval a su si bien présenter dans son article paru dans LA LIBERTÉ du 4 février.

Thérèse Bosc
Hubert Bosc

(VOIR D'AUTRES LETTRES EN PAGE 20)

À tous les degrés de la société, tout le monde peut aimer, trembler, rire, pleurer et suer d'amour; mais peu d'hommes ressentent, en somme, les gouffres, affres, abîmes et déceptions creuses de l'ambition.

(LÉON DAUDET)

En 1663, phénomènes épouvantables au temps du carnaval

En 1662, les choses n'allaient pas bien dans la colonie. L'historien de la paroisse de L'Ange-Gardien, l'abbé René-E. Casgrain, rapporte que "le découragement était devenu tel dans toutes les campagnes, qu'on alla jusqu'à proposer l'abandonnement du pays et de retourner en France". Monseigneur de Laval décida de passer en France pour obtenir "un prompt remède aux maux qui désolaient le pays". C'est que La Compagnie des Cent-Associés" oubliait totalement les colons, ne s'occupant que de ses profits. L'évêque s'embarqua à l'été de 1662.

A l'hiver de 1663, il se produisit en Nouvelle-France de "terribles phénomènes qui répandirent l'épouvante dans toute la colonie".

"Les désordres causés par la boisson, rapporte l'abbé Jean-Baptiste Ferland dans son Cours d'Histoire du Canada, *furent si considérables après le départ du prélat, que les grands vicaires et les révérends Pères Jésuites se virent obligés de publier l'excommunication contre tous ceux qui faisaient le commerce de l'eau-de-vie; mais ce fut en vain, car les scandales continuèrent et même redoublèrent. C'était pendant l'hiver; on était en plein carnaval et le plaisir battait son plein dans toute la Nouvelle-France. Le lundi gras, cinquième jour de février 1663, la journée avait été belle et sereine; bien des gens avaient commencé à célébrer le carnaval par les amusements et les excès ordinaires; de leur côté, les personnes pieuses assistaient aux offices qu'on faisait dans l'église des Jésuites en l'honneur des martyrs du Japon. Les communautés religieuses redoublaient aussi leur dévotion et leurs prières. La mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu, avait fait connaître, à plusieurs reprises, les pressentiments qu'elle avait au sujet des châtiments de Dieu sur la Nouvelle-France.*

Elle priait encore, lorsque tout à coup, vers cinq heures et demie du soir, on sentit dans toute l'étendue du Canada un frémissement de la terre, suivi d'un bruit ressemblant à celui que feraient des milliers de carosses lourdement chargés et roulant avec vitesse sur les pavés. . . Les cloches des églises, les timbres des horloges sonnaient, les maisons étaient agitées, les meubles se renversaient, les cheminées tombaient; les glaces du fleuve, épaisses de trois ou quatre pieds, étaient soulevées et brisées, comme dans une soudaine et violente débâcle. . . La première secousse, qui dura environ dix minutes, fut suivie de plusieurs autres, et ces tremblements de terre se continuèrent jusque vers le vingt août, c'est-à-dire pendant six mois.

"Les habitants de la Côte de Beaupré, poursuit l'historien Ferland, remarquèrent un globe éteincelant, s'étendant au-dessus de leurs champs, comme une grande ville dévorée par l'incendie; leur terreur fut extrême, car ils crurent qu'il allait tout embraser. Le météore traversa cependant le fleuve, sans causer de mal, et alla se perdre au-delà de l'Ile d'Orléans.

"Mère de l'Incarnation rapporte qu'un grand nombre de conversions furent opérées, tant du côté des infidèles [les Sauvages] qui ont embrassé la foi, que du côté des chrétiens qui ont quitté leur mauvaise vie. Les jours de carnaval, dit-elle, ont été changés en des jours de pénitence et de tristesse; les prières publiques, les processions, les pèlerinages sont continuels. Les jeûnes au pain et à l'eau furent fréquents, les confessions plus sincères qu'elles ne l'auraient été dans l'extrémité des maladies; et, ajoute la Vénérable Mère, le curé de la Côte de Beaupré entendit jusqu'à huit cent confessions générales".

Le séisme se fit sentir de Percé jusqu'à Montréal, en Acadie et en Nouvelle Angleterre. . . Sur la côte Nord, du Saint-Laurent près de Tadoussac, un pan de montgne glissa dans le fleuve. Il existe aujourd'hui à cet endroit, bâti sur ce pan de montagne descendu, tout près de la Petite-Rivière-Saint-François, un coquet village qui s'appelle, justement. . . "Les Éboulements". . .

Jean de Lotainville



PARTOUT, DES GAGNANTS...

La Reine: Mlle Véronique Arpin, Mlle Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre.

1ère princesse: Mlle Louise Bohémier - Mlle Niakwa Motor Hotel.

2e princesse: Mlle Marie-Blanche Bouchard - Mlle LaFrenière Sheet Metal.

POUR LE DÉFILÉ:

MEILLEURS THÈMES:

1er prix: Les Fils Natifs
2e prix: Les mousquetaires
3e prix: L'.Ecole Louis Riel

ÉCOLES:

1er prix: L'École Louis Riel
2e prix: Saint John's Cathedral Boys School
3e prix: Red River Community College

CHARS ALLÉGORIQUES COMMERCIAUX:

1er prix: La ville de Winnipeg
2e prix: Pizza Place
3e prix: Winnipeg Labour Council

ATTRACTION SPÉCIALE:

1er prix: Les mousquetaires

GROUPES À PIED:

1er prix: Saint John's Cathedral Boys School
2e prix: L'Ecole Guyot
3e prix: Samoyed Association

CHARS ALLÉGORIQUES PRIVÉS:

1er prix: l'Ecole Louis Riel
2e prix: Les Fils Natifs

UNITÉS À CHEVAL:

1er prix: Les trappeurs à cheval

SCULPTURES DE GLACE

PRIX MOLSON POUR LES UNIVERSITÉS

1er prix: La hutte, Red River Community College
2e prix: Le Castor, Faculté de génie, Université du Manitoba
3e prix: Le canot, Faculté du commerce, Université du Manitoba

COMPÉTITION POUR TOUS, PARRAINÉE PAR LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE

1er prix: Les gigueurs, Equipe Gabriel Lambert
2e prix: Le saut des rapides, Equipe Roland Boisjoli
3e prix: "RUBABOO", les Guides du Précieux-Sang
4e prix: La hutte, les Pionniers de Saint-Boniface

COMPÉTITION DES ÉCOLES, COMMANDITÉE PAR DAD'S POP SHOPPE

1er prix: La grenouille dans la soupe, Ecole Louis Riel, équipe G. Morsette
2e prix: La grenouille ivre, Ecole Louis Riel, equipe M. Joyal
3e prix: Le canot, Collège secondaire de Saint-Boniface.

L'ALPEC

"Ça va plus loin qu'on pense"

Sous le thème "Ça va plus loin qu'on pense", choisi par l'ALPEC comme thème liturgique pour le carême 1976, trois cent douze participants se réunissaient le mercredi 11 février, en la Cathédrale de Saint-Boniface. Vingt-huit paroisses étaient représentées et les participants comprenaient des gens de tous les âges, de douze à quatre-vingt-cinq ans.

La dernière rencontre de l'ALPEC (Animation Liturgique par l'Expression et la Communication) a été organisée par l'équipe diocésaine d'ALPEC sous la direction de l'abbé Claude Blanchette, vicaire à la Cathédrale. Une équipe d'animateurs s'est rendue responsable des six ateliers de travail suivants:

1) Proclamation de la Parole;
2) Chant choral;
3) Référence sociale;
4) Homélie;
5) Catéchèse et célébration familiale;
6) Décor et environnement des églises.

Dans le cadre de la phase d'accueil au foyer de la Cathédrale, l'animateur de la rencontre, l'abbé Claude Blanchette, invita le chef spirituel du diocèse, Son Excellence Mgr Hacault, à prendre la parole. Monseigneur souhaita la bienvenue aux participants, exprimant le désir que la rencontre soit fructueuse.

Après les discussions en atelier, qui durèrent environ une heure, les participants ont pu se rencontrer à l'occasion du café. Enfin, la soirée se termina au foyer, dans une réunion plénière où les ateliers de la Proclamation de la Parole et du Décor et Environnement des églises ont eu l'occasion de présenter le résultat de leurs efforts.

Tout au long de cette soirée ALPEC, l'animateur responsable, l'abbé Claude Blanchette, s'efforça de souligner et d'expliquer clairement le sens du thème choisi cette année: "Ça va plus loin qu'on pense." Cet aspect, au moyen des chants très vivants de l'ALPEC, a été fort bien réussi; je crois que les participants en sont sortis avec une perception plus profonde du thème. Les musiciens accompagnaient bien et la foule chantait d'un seul esprit. Il y avait là une ambiance fraternelle vraiment remarquable.

Ceci dit, j'aimerais livrer quelques impressions personnelles de cette participation à l'ALPEC, la première du genre, pour moi.

D'une manière générale, je crois que cette formule est très heureuse pour aider les gens à se préparer à vivre les temps forts de l'année liturgique. La rencontre, l'échange de points de vue, le chant liturgique, la proclamation de la parole sont tous des moyens utiles à une prédisposition des esprits à vivre plus pleinement ces moments capitaux de la vie chrétienne.

Ce qu'il vaudrait la peine d'explorer encore plus, il me semble, est le lien entre la liturgie et la vie chrétienne de tous les jours. Nos liturgies sont-elles sources d'inspiration pour le chrétien des jours de semaine? Nos liturgies nous éclairent-elles sur la façon de vivre aujourd'hui toutes les facettes d'un monde devenu rapide, complexe et laissant peu de place à cette activité si importante qu'est la rencontre avec Dieu dans la méditation ou la prière?

Il ne fait pas de doute que cette soirée de l'ALPEC avait été très bien organisée, bien prévue. C'est une formule par laquelle la vie intérieure des participants peut être intensifiée.

Je souhaite que l'ALPEC prévue pour la semaine du 22 au 27 août prochains soit aussi profitable que la rencontre du 11 février. Personnellement, j'ai raison de croire qu'elle le sera encore plus.

Hubert Balcaen



L'HEURE DE TOMBÉE — RAPPEL

Pour rappeler à tous que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures. Nos correspondants sont priés d'en tenir compte s'ils ne veulent pas être désappointés.

Du côté de la cuisine

Les fromages

Quels sont les types de fromages canadiens?

En plus du fromage cheddar, on produit au Canada tous les types de fromages européens: Fromage Bleu, Camembert, Gouda et Suisse.

Comment conserve-t-on le fromage?

La plupart des fromages se conservent au réfrigérateur. Pour éviter que les fromages se déshydratent, placez-les dans des contenants hermétiquement fermés. Ainsi, les fromages fermes, enveloppés dans leur papier d'emballage, se conserveront plusieurs mois. Quant aux fromages mous tels le fromage à la crème et le fromage cottage, ils sont très périssables et ils ne se conservent que quelques jours. Lorsqu'on entame le fromage, il est bien important de recouvrir la partie coupée de papier aluminium ou de papier ciré.

Que doit-on faire lorsque des moisissures se développent sur les fromages?

Ces moisissures ne sont aucunement nuisibles à la santé. Les fromages peuvent donc être consommés en ayant soin d'enlever les moisissures à l'aide d'un couteau.

Qu'entend-on par fromage émulsionné ou fromage fondu?

C'est un mélange homogène d'un ou de plusieurs fromages (cheddar ou autre) auquel on ajoute de l'eau, de la poudre de lait, des colorants, des condiments et certains antiseptiques. Il est pasteurisé et emballé en contenants de ¼, d'½, d'une livre et de multiples d'une livre.

Pour de plus amples renseignements, faites parvenir votre demande aux Services consultatifs de l'Alimentation, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Les emballages de fromage indiquent la variété, le poids net et l'adresse du fabricant, de l'emballeur, du grossiste ou du détaillant. Le classement du cheddar, doux, moyen ou fort est généralement indiqué sur l'emballage. A l'achat, les fromages cheddar doux et moyen coûtent quelques sous de moins par livre que le fromage fort, en raison du long entreposage de ce dernier.

Pour que le fromage cheddar conserve ses qualités, on recommande de le garder au réfrigérateur dans un contenant couvert ou de l'envelopper dans du papier paraffiné, épais ou dans une feuille d'aluminium, ainsi il se conserve plusieurs mois. Quand il est coupé, l'envelopper dans du papier métallique ou du plastique. Si un gros morceau doit être gardé longtemps, le bord coupé doit être couvert avec de la paraffine. Le fromage sec et dur peut être râpé et conservé dans un bocal fermé hermétiquement.

Il est aussi possible de congeler le fromage cheddar quand il y a un surplus. Le couper en morceaux d'une livre au plus et d'un pouce d'épaisseur maximum. Envelopper le fromage dans du papier d'aluminium ou du plastique en chassant le plus d'air possible; congeler et conserver trois mois ou plus à 0oF. N'oubliez pas de toujours décongeler le fromage au réfrigérateur. Le cheddar décongelé devient granuleux, il est donc préférable de l'utiliser dans la cuisson.

Nous proposons un délicieux "Pâté aux champignons et au fromage". Ce plat facile à préparer répondra sans doute au besoin de renouveler les menus en janvier.

PÂTÉ AUX CHAMPIGNONS ET AU FROMAGE

1 c. à table d'oignon haché
1 tasse de champignons tranchés
1 c. à table de gras
3/4 tasse de lait
1 boîte [10 onces] de soupe crème de champignons condensée
½ c. à table de paprika [facultatif]
Pincée de poivre
3/4 tasse de fromage cheddar fort, râpé
3 oeufs battus
1 abaisse pour tarte de 9 pouces cuite

Sauter oignon et champignons dans le gras jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Mélanger lait, soupe, assaisonnements puis mélanger avec oignons et champignons et chauffer à feu moyen. Incorporer le fromage et remuer pour fondre. Ajouter aux oeufs une petite quantité du mélange chaud, bien mêler et ajouter au mélange. Verser dans l'abaisse et cuire à 350oF. jusqu'à ce que le mélange soit pris (environ 30 minutes) 6 à 8 portions.

□

de ci, de ça...



C'est la vie... — L'an dernier, dans le programme du Festival, c'était "Bitrot", pour BISTROT... Cette année, dans la section de LA LIBERTÉ consacrée au programme, c'est "Programe"... avec un seul "m"...

* * *

Au Festival. — D'une grosse bonne femme en train de se goinfrer de tourtière au Relais du Voyageur dans le gymnase du Centre Culturel: "I'll bet you those French Canadians come to the Festival and they all speak English."

* * *

Quelques perles. — Les émissions de "Génies en Herbe" ont été enregistrées à la fin de la semaine. Quelques petits joyaux de certains de nos génies très en herbe. Question: "Quel est l'auteur de 'Un jour dans la vie d'Ivan Denissovitch'?" Réponse: "Ivanhoe". Question: "Quel pays d'Europe Trudeau a-t-il visité au cours de l'automne dernier?" Réponse: "La Russe". Question: "Comment appelle-t-on la période qui s'est écoulée entre les deux exils de Napoléon?" Réponse: "La Renaissance". On en passe, et des meilleures.

* * *

Le porno des riches. — Un film français qui a fait courir les foules parisiennes est à l'affiche à Winnipeg. "Histoire d'O", d'après le célèbre roman érotique de Pauline Réage, film porno s'il en est, rendu honorable par des flous artistiques, de la musique presque classique, et un vocabulaire de psychologues. Parfois on rit, parfois on se laisse prendre...

* * *

Au royaume de la corruption. — Les dirigeants de la compagnie aéronautique américaine Lockheed ont payé plus de $72 millions en pots de vin à divers fonctionnaires et même ministres de gouvernements étrangers. Ils n'ont épargné personne. Des membres des gouvernements japonais, italien, colombien, turc, et même de la maison régnante hollandaise auraient bénéficié de ces versements. Sans compter ceux qui sont encore dans l'ombre.

* * *

Mauvais augure. — Une poutre en béton de 55 pieds pesant 25 tonnes, destinée à soutenir la voûte transparente de l'édifice qui abritera les piscines de l'Olympiade, s'est écrasée sur le sol alors que l'on tentait, au moyen d'une grue géante, de la mettre en place à 110 pieds au-dessus du sol...

* * *

A propos de déguisement. — Un journaliste de Radio-Canada (Ottawa), écrivait récemment au journal Le Devoir à la suite d'une révélation à l'effet qu'un membre de la Gendarmerie Royale s'était fait passer pour journaliste au cours de son travail de surveillance. Le journaliste terminait ainsi sa lettre: "Si je me déguisais en agent de la Gendarmerie Royale, que m'arriverait-il?".

* * *

Le chômage. — Le nombre de sans emploi continue d'augmenter au Canada. Les chiffres récents indiquent un total d'approximativement 800,000 personnes en chômage au pays. On approche le million.

* * *

La popularité des Libéraux à la baisse. — Un récent sondage Gallup montre que 42 pour cent de l'électorat est indécis quant au parti fédéral auquel il accorderait son vote. C'est le plus haut pourcentage d'indécis jamais enregistré, au pays, la moyenne d'indécis, entre les élections, allant généralement de 25 à 26 pour cent.

* * *

Pensée profonde. — "Dans le Royaume des aveugles, les borgnes sont rois".



Petits extraits de journaux du temps jadis

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

Aux amateurs d'huîtres, Dufresne et McGarity, *"Marchands d'Epiceries, Vins, etc.,"* au 162 de la rue Notre-Dame, offrent dans *"La Minerve"* du 21 octobre 1864, les *"Vins Châblis, Sauternes et Barsac. Une caisse contenant une douzaine de grandes bouteilles pour $2.50"*.

E. Hudon & Fils annoncent, dans l'édition du 25 octobre du même journal, qu'ils *"recevront d'ici trois ou quatre jours 2,500 robes de buffle qu'ils vendront à bas prix"*.

L'édition du 26 octobre 1864 du journal *"Le Canadien"* cite l'**Evening Telegraph** qui rapporte *"que vendredi dernier, vers 4 heures et demie, 4 secousses distinctes de tremblement de terre se sont fait sentir dans le voisinage de la Montagne, Montréal. Les vibrations paraissaient venir de l'Est. La première a été légère et de courte durée: la seconde a fait trembler les maisons et secouer violemment les meubles, la vaisselle et les menus objets. La troisième a été la plus faible. Ces chocs ont duré environ 10 secondes. Des personnes occupées dans leurs champs ont ressenti fortement les commotions souterraines et en ont été effrayées pensant que la terre allait s'entrouvrir sous leurs pieds. Il faisait alors une légère brise du vent d'ouest"*.

L'Association des arts fait savoir, dans *"La Minerve"* du 6 mars 1865, que *"l'exposition de peintures à l'huile et à l'aquarelle de gravures, de photographies et autres ouvrages d'Art sera ouverte au public jusqu'au 14 courant, depuis 11 heures A.M. jusqu'à 5½ heures P.M., et depuis 7½ heures jusqu'à 10 heures P.M."*. L'admission coûte 25 cents. Pour les enfants, c'est 12½ cents. *"Entrée gratuite pour les Souscripteurs"*.

Des enleveurs paraissent à Montréal. *"La Minerve"* du 8 mars 1865 rapporte que *"la semaine dernière, M. Haskett, de cette ville, a été assailli par trois marchands américains de chair à canon, qui voulaient le lier et l'amener sur les frontières. L'arrivée de deux hommes les fit renoncer à leur tentative audacieuse"*.

Dans cette même édition du journal montréalais, on lit que *"les journaux du Haut-Canada annoncent qu'il circule actuellement des faux billets bien exécutés de $3 de la Banque Commerciale du Canada. Comme cette banque n'a jamais émis de tels billets, la dénomination doit être contrefaite. On a aussi vu un billet de $20 d'une banque qui n'existe pas: la "Suspension Bridge Band"*. . .

Dufresne et McGarity sont aussi les *"seuls agents pour la célèbre Brasserie de Chambly"*. Ils *"ont l'honneur d'informer*, dans *"La Minerve"* du 18 février 1865, leurs nombreuses pratiques et le public en *général qu'ils sont prêts à fournir aux familles cette délicieuse bière [Bière de Chambly] au prix de 80 cts. la doz. livrée à domicile"*, et que *"tout ordre reçu de la campagne recevra notre plus grande attention"*.

"Le Pays" du 11 mars 1865 annonce qu' *"une maison élégante, à cinq appartements, avec une bonne cave, une étable, etc.,"* sise au 132 de la rue Amherst, est à louer au prix de £25 par année. Il faut s'adresser au *"bureau de Herald, à Edw. Goff Penny"*.

A.A.C. Larivière, établi aux numéros 235 et 237 de la rue Saint-Paul, près de la Place Jacques-Cartier, fait savoir, dans *"La Minerve"* du 26 décembre 1866, qu'il vient de recevoir 1,000 paires de patins qu'il offre à des *"prix très bas et variant depuis 20 centins jusqu'à $4."*.

On joue aux quilles. *"M. Isaac Durocher, ci-devant du Cosmopolitain et du Terrapin, a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis et au public de Montréal qu'il a loué la belle et large salle de quilles jusqu'à présent occupée par M. Harry Mc Vittie, et située sur la rue Notre-Dame, à trois portes à l'ouest du Terrapin. Cette salle, que l'on admet être une des plus confortables, des mieux aérées et des plus commodes de la cité, comprend quatre nouvelles allées, avec jeux de quilles neufs. Le comptoir sera toujours approvisionné des meilleurs vins, liqueurs, champagne, &c, sandwiches, pâtés au mouton, &c. Le propriétaire espère, par sa longue expérience dans deux des plus célèbres maisons de ce genre au Canada, satisfaire même les plus difficiles. En même temps, il a l'espoir que par son attention et sa courtoisie, il s'attirera le patronage de ses nombreux amis et du public en général"*. Cette annonce est publiée dans *"La Minerve"* du 27 décembre 1866.

Le *"Journal de Québec"*, édition du 27 décembre 1866, annonce un produit qui doit bien se vendre à Montréal aussi. *"La politesse, d'accord avec l'hygiène, dit la réclame, exige que les dents soient parfaitement entretenues. La propreté de la bouche dépend de celle des dents. Une dent gâtée ou une mauvaise haleine souvent dérange bien des calculs, sans que la personne désappointée ait connu la véritable cause de son mécompte. Il est de ces choses qu'on sent et que l'on n'ose dire. N'oubliez pas que parmi les articles de toilette, l'usage de Philodonte du Dr Pourtier est indispensable pour faire la visite du jour de l'an. Recommandé et vendu par tous les Pharmaciens"*. . .

Rue Notre-Dame, aux 300 et 302, *"presque en face du Terrapin"*, le Restaurant Delmonico. M. E. Laporte, cuisinier français, fait savoir aux lecteurs du journal *"Le Pays"*, édition du 26 décembre 1866, qu'il *"ouvrira jeudi un établissement de première classe et sur le pied des Grands Cafés Parisiens. M. Laporte ayant l'avantage d'offrir toutes les délicatesses de la cuisine française et étant avantageusement connu à Montréal comme cuisinier de première classe, espère que les citoyens viendront bien patronner son établissement, le seul du genre en Canada"*.

De son côté, C. Hearn, opticien, établi au 242 de la rue Notre-Dame, *"attire, dans "La Minerve"* du 24 décembre 1866, *l'attention du public sur son assortiment considérable de lanternes magiques et vues, microscopes et télescopes, stéréoscopes et vues, lunettes d'opéra et de marine, &c, &c, &c. Lunettes et Lorgnettes en or, en argent et en acier, avec verres du plus pur cristal du Brésil ou avec lentilles du meilleur cristal, assortis pour les différents défauts de la vue. Lanternes et Vues complètes, $2.50. Venez et demandez la liste des prix. Lanternes et Vues louées pour les soirées"*.



Le Père Lacombe, o. m. i., persuade les Pieds-Noirs de ne pas mettre obstacle à la construction du Pacifique Canadien

Madame Veuve Yon, Sage-femme, fait savoir dans *"La Minerve"* du 27 mars 1867, qu'elle *"déménagera de l'Union St. Joseph au coin de la rue St. Dominique, faisant face à la rue Ste.Catherine, No. 630, le 1er mai prochain. Son nouveau logement contient douze chambres non meublées pour Messieurs qu'elle louera à l'année à bas prix"*.

W. Notman annonce dans *"Le Pays"* du 27 mars 1867 qu'il *"vient de compléter un nouvel arrangement pour des Portraits en Costumes d'Hiver. Ce style produit beaucoup d'effet et a en outre l'avantage de donner aux amis éloignés une excellente idée de nos hivers canadiens et des amusements suivants en Canada: la marche à la raquette, le glissage en traînes sauvages, promenade en sleigh, la chasse, la marche, l'exercice du patin. Donnent une variété charmante dans un album"*. W. Notman est *"Photographe de la reine"* et a son studio au 17 de la rue Bleury.

Le rédacteur de *"L'Ordre"* observe, dans l'édition du 27 mars 1867 de ce journal, que *"La crinoline commence à disparaître. Dimanche et lundi, nous avons vu plusieurs Dames et Demoiselles qui n'avaient pas cet* **indispensable** *et elles n'en étaient pas moins jolies"*. . .

"Mères qui avez des enfants difficiles à élever, dit une réclame dans "Le Pays" du 6 juillet 1867, servez-vous du *"Trésor des Nourrices" du Dr Picault, c'est le seul remède approuvé et ne vous laissez pas imposer par des annonces pompeuses faites dans les gazettes. — Picault et Fils, coin des rues N.-Dame et Bonsecours"*. . .

En Cour du Recorder, *"Joseph Deverchères, un musicien de Québec, accusé d'avoir troublé la paix, est renvoyé: Arsène Courville, assaut sur un homme de police, $10 d'amende; Peter Freeney, assaut sur Mad. Fitzsimmons, renvoyé; Florence Hall, pour tenir une maison de débauche sur la rue Lagauchetière, $28 ou 3 mois d'emprisonnement"*. Rapporté par le chroniqueur de *"L'Ordre"*, édition du 5 juillet 1867.

Le même journal rapportait, en date du 1er juillet 1867, un cas de ségrégation à Montréal: *"On dit qu'un monsieur de couleur, qui entrait ces jours derniers pour dîner dans un restaurant, a été rejeté de la table par un autre monsieur qui s'y trouvait déjà: ce que voyant, le monsieur de couleur a intenté une action au propriétaire du restaurant pour l'insulte qu'il a reçue dans son établissement. Cette cause sera une nouveauté dans son genre"*.

On recherche un enfant perdu. *"Un petit garçon de 8 ans, lit-on dans "La Minerve"* du 20 décembre 1867, *est disparu au Village St-Jean-Baptiste, lundi matin. Il porte chapeau gris, surtout gris, et pantalon jaune. Il doit répondre au nom canadien de Georges St-Jean, mais il ne parle pas un mot de français. Il appartient à une famille canadienne arrivée la semaine dernière de Chicago. Les personnes qui en auraient connaissance sont priées de le faire savoir à son père, M. Isaac St-Jean au Village St-Jean-Baptiste"*.

Un autre tremblement de terre. *"Mercredi matin, selon "L'Ordre"*, du 20 décembre 1867, *vers trois heures, la ville de Montréal était secouée par un fort tremblement de terre. La secousse a été assez forte pour faire trembler les meubles. Elle a duré environ trois quarts de minute. Le mouvement était du nord au sud et s'est fait sentir dans toutes les paroisses environnantes et spécialement à Longueuil, Laprairie, St-Lambert, Varennes, Verchères, Contrecoeur, Sorel, Chambly, Berthier, Trois-Rivières et ainsi que dans une partie du Haut-Canada et des Etats-Unis. Le tremblement de terre que nous avons éprouvé il y a quatre ans a suivi la même route"*.

Un nouveau moulin à hacher le tabac. Jos. B. De Guise, dont l'atelier est sis au 536 de la rue Sainte-Marie, *"prie ceux qui désirent faire l'acquisition de moulins à hacher le tabac d'aller d'abord faire une visite à son atelier, où il en fabrique pour tous les prix et de qualité supérieure"*.

Enfin. . . *"enfants Jésus en cire, avec fleurs sous globe en verre et mouvant les bras et les yeux, de $4 à $7."*. C'est ce qu'annoncent J. B. Rolland & Fils, naturellement au mois de décembre, le 21 de l'année 1867, dans *"La Minerve"*. Aussi: *"Réflecteur métallique colorié — c'est un nouvel article solide, brillant et à bon marché, et très convenable pour décorer les Autels et les Eglises, l'effet de ces réflecteurs lorsque l'Eglise est illuminée, est réellement magnifique. Prix $1.20 la douzaine. Aussi, des Croix formées par ces Réflecteurs de 11 pouces de long à $2. Envoyez les ordres immédiatement"*. . .

Le 7 mars

C'est la date de l'assemblée annuelle de la S.F.M. Retenez cette date.

□

Le Festival du Voyageur









Photos du Festival du Voyageur. De gauche à droite, en commençant par le haut: L'annonce du choix de la Reine du Festival. — A l'angle des rues Saint-Jean-Baptiste et Cathédrale, la foule accueille le Voyageur, la Reine et les deux princesses. — La Reine du Festival Véronique Arpin, la Princesse Marie-Blanche Bouchard, "Mademoiselle Sympathique", France Delionnet, et la Princesse Louise Bohémier en compagnie du Voyageur, Gérard Prenovault. — Au Bal du Gouverneur, samedi soir, au Centre culturel franco-manitobain, la salle était comble.

(Photos Hubert Pantel)

(VOIR D'AUTRES PHOTOS EN PAGE 21)

un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 201
303 rue Main
Winnipeg, R3C 3G7
(204) 985-3601



Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister

"Les Potes", une première étape. . .

Le film franco-manitobain "LES POTES" de Marcel Collet est maintenant présenté au grand public. Nous en avons déjà donné nos premières impressions dans notre numéro de la semaine dernière après un visionnement privé. Nous le répétons: "LES POTES", ce n'est pas un grand film, mais il reflète assez bien une réalité d'ici et s'il ne fracasse rien, c'est tout de même un bon départ pour de prochaines réalisations franco-manitobaines.

Le côté intéressant de ce film est qu'il fait découvrir à tous ceux qui ont toujours été fascinés par le cinéma comme moyen d'expression, qu'il est maintenant possible de pénétrer dans ce monde qui leur semblait très fermé. En effet, dans le cadre du programme de Régionalisaticn-Ouest et sous son égide, l'Office National du Film offre à toute personne intéressée de réaliser des productions en 8mm, 16mm, ou vidéographie.

Pour le film de Marcel Collet, on a dû faire venir une équipe technique de Montréal; mais on a profité de l'occasion pour former des gens d'ici et on espère que la prochaine réalisation sera cette fois entièrement franco-manitobaine. (Suite aux journées de formation accélérée, lors du tournage de l'été passé, il y aurait déjà une équipe technique à peu près prête pour une nouvelle production.)

A remarquer la qualité du son de ce premier film qui est une heureuse surprise. Il est à souhaiter que ce film sera bientôt suivi d'autres productions reflétant la communauté francophone de l'Ouest.

Le programme de Régionalisation-Ouest de l'Office National du Film permet de diriger les candidats vers des stages de formation professionnelle tout en mettant à leur disposition le matériel requis et l'assistance de personnes-ressources. Il dispense l'information nécessaire sur les cours offerts en cinéma.

La sortie du film "LES POTES", marque la première étape d'une activité cinématographique française au Manitoba.

Danielle PIGEON



Sylvie Vartan à Tokyo, l'automne dernier. On dit que ses disques rencontrent une grande faveur auprès du public nippon.

SOIRÉE "ROCK"

Le 100 NONS, en collaboration avec le Festival du Voyageur, invite tout le monde à participer à une soirée "ROCK 'N ROLL" au gymnase Notre-Dame de l'ECOLE LOUIS-RIEL, samedi le 21 février à 20h30 heures. Venez chanter et danser avec BAUCHAUD. Joyeux Festival!

Avis public

OTTAWA, le 6 février 1976

Lors de la récente audience publique tenue à Vancouver à partir du 2 février, la Cour fédérale du Canada a émis un bref de mandamus exigeant que le Conseil "entende la demande de Capital Cable Cooperative pour une licence de télévision par câble en vue de desservir le Victoria métropolitain... et ceci avant de renouveler la licence de Victoria Cablevision Limited."

Conformément à ses procédures, le Conseil n'avait pas accepté la demande compétitive de Capital Cable Cooperative en attendant l'audience de la demande de renouvellement de Victoria Cablevision, ladite licence expirant le 31 mars 1976. Le Conseil a avisé Capital Cable Cooperative qu'il lui était possible d'intervenir en s'opposant à la demande de Victoria Cablevision pour le renouvellement de sa licence et que, si le Conseil décidait de ne pas renouveler cette licence, alors Capital Cable Cooperative et toute autre partie intéressée aurait l'occasion de présenter une demande de licence.

Lors des audiences publiques à Vancouver et à Victoria, le Conseil devait considérer un certain nombre de renouvellements de licence et plusieurs autres demandes reliées de près aux renouvellements de ces licences. Afin d'étudier les implications de la décision de la Cour en fonction de ses procédures, le Conseil a décidé d'ajourner ces audiences.

Le Conseil a maintenant eu la possibilité d'étudier à fond les implications de cette ordonnance sur les demandes de renouvellement et sur ses audiences à venir. Le Conseil note que le fait d'entériner la directive de la Cour, tel que formulé dans l'ordonnance, "créerait des problèmes administratifs". Il existe environ 1,900 licences de radiodiffusion au Canada qui ont été émises pour des périodes n'excédant pas un maximum de cinq ans, conformément à la Loi sur la radiodiffusion et ces licences doivent être étudiées continuellement en vue de leur renouvellement. La procédure suggérée par l'ordonnance pourrait amener des changements significatifs au niveau de la réglementation de la radiodiffusion canadienne. La question soulevée par l'ordonnance constitue un aspect important de la pratique et du droit administratif.

Compte tenu des conséquences possibles et de grande portée de cette ordonnance sur le processus de réglementation, le Conseil a décidé d'en appeler de cette ordonnance auprès de la Cour d'appel fédérale.

Entretemps, le Conseil croit qu'il s'avère nécessaire de continuer tout le programme inscrit à ses audiences publiques, afin d'entendre de nombreuses demandes qui permettront au public canadien de recevoir les services de radiodiffusion. L'étude des demandes qui a été ajournée lors des audiences publiques de Vancouver et de Victoria sera reprise dans un proche avenir.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission



La SFM vous informe

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE de la S.F.M. le 7 mars

- Tous y assistent. . . moi aussi. . .
- Nouvelle formule. . .
- S'unir pour s'épanouir
- Choisis ton atelier. . .
- Souper et soirée



ATELIERS

ATELIER 1 - COMITÉ DE PARENTS POUR L'ÉDUCATION FRANÇAISE

- Pour tous ceux qui veulent se regrouper pour atteindre l'objectif: l'éducation française.

ATELIER 2 - COMITÉS CULTURELS

- Pour tous les membres des comités culturels, des centres culturels, des groupes culturels offrant des services aux comités culturels, et pour ceux qui veulent se regrouper en vue de l'objectif développement culturel.

ATELIER 3 - CHEVALIERS DE COLOMB

- Pour tous les Chevaliers de Colomb qui veulent préciser le rôle de leur organisme dans le développement franco-manitobain.

ATELIER 4 - LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

- Pour tous les membres de ce mouvement qui veulent préciser le rôle de leur organisme dans le développement franco-manitobain.

ATELIERS 5 - PAROISSES

- Pour tous ceux qui par fonction ou par intérêt se préoccupent du rôle des communautés chrétiennes dans le développement franco-manitobain.

ATELIER 6 - MOUVEMENT COOPÉRATIF ET HOMMES D'AFFAIRES

- Pour les membres des "Clubs des hommes d'affaires" et pour tous ceux qui sont actifs dans l'un ou l'autre secteur du mouvement coopératif et qui veulent se regrouper en vue de certains objectifs économiques en '76 - '77.

ATELIER 7 - CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

- Voir les annonces au sujet de "Résurrection '76".

ATELIER 8 - ASSOCIATION DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

- Pour tous les membres de l'Association des commissaires de langue française.

ATELIER 9 - ÉDUCATEURS FRANCO-MANITOBAINS

- Pour tous les enseignants membres de l'organisme "Éducateurs franco-manitobains".

ATELIER 10 - MOUVEMENT SCOUT

- Pour tous les responsables, les parents et amis impliqués dans le mouvement scout.

ATELIER 11 - MOUVEMENT GUIDE

- Pour tous les responsables, les parents et les amis impliqués dans le mouvement guide.

ATELIER 12 - CLUBS D'ÂGE D'OR

- Pour tous les membres des Clubs d'Âge d'Or intéressés à se regrouper en vue de certains objectifs communs au sein de la communauté franco-manitobaine.

ATELIER 13 - SOCIETÉ FRANCO-MANITOBAINE

- Pour tous ceux qui veulent discuter de l'orientation à donner à la S.F.M. '76 - '77, et pour tous ceux qui veulent **"S'UNIR POUR S'ÉPANOUIR"** au sein de la communauté franco-manitobaine.

ELECTION S.F.M. '76. **CORRECTION:**

LA DATE LIMITE POUR SE PRÉSENTER AUX POSTES EST LE 23 FÉVRIER ET NON LE 6 MARS. APRÈS CETTE DATE IL FAUDRA QUE CHAQUE CANDIDATURE SOIT ACCOMPAGNÉE DE 10 SIGNATURES.

SOUTH JUNCTION

Jeudi le 13 février avait lieu, à South Junction, une soirée d'information sur le programme "Nouveaux Horizons". Il y avait vingt et une personnes présentes, intéressées à l'Âge d'or. M. Léo Forest expliqua le programme et ne manqua pas d'intéresser les personnes présentes. En seconde partie, le coordonnateur de la région invita les personnes présentes à faire partie de l'atelier sur le Club d'Âge d'or, à l'assemblée annuelle '76. Tous les gens de South Junction sont attendus au Centre des Congrès, à Winnipeg, le 7 mars!

FRANCOPHONES DE SAINT-VITAL ET DES RÉGIONS AVOISINANTES

Le conseil régional de Saint-Vital de la S.F.M. vous invite à sa

"2e SOIRÉE CANAYENNE"

le vendredi, 27 février, à 8h30 p.m.
au Club Communautaire Glenlee
176, avenue Worthington, Saint-Vital
Venez danser avec "LES GAIS MANITOBAINS"
En plus, vous pourrez déguster nos mets typiquement canadiens tels que:
- fèves au lard - tourtière - cipâte
L'ENTRÉE EST $3.00 PAR PERSONNE (BUFFET INCLUS)
Alors, ne manquez pas cette soirée de détente, le VENDREDI, 27 février!!!

Si vous désirez obtenir des billets, communiquer avec:

Mme Lise Bisson	253-1339
Mme Raymonde Desrochers	253-2195
M. Jean-Louis Ouellette	256-3543
Mme Yvette Collet	233-6723



De la belle guitare. . .

L'Alliance Française du Manitoba et The Winnipeg Classic Guitar Society présentaient le duo Ako Ito — Henri Dorigny guitaristes, vendredi le 13 février à la salle de spectacle de la Galerie d'Art.

Nous avons pu apprécier la brillante technique et la belle sonorité de Mme Ako Ito qui jouait souvent en première partie. Mme Ito, née au Japon, s'est rendue dans plusieurs pays pour y poursuivre ses études musicales avec les plus grands noms de la guitare classique Lagoya, Ségovia et Bream.

Henri Dorigny est né en France et a aussi étudié la guitare avec Alexandre Lagoya; il enseigne maintenant au conservatoire de Nice. Ils ont fait tous les deux plusieurs tournées de concerts comme solistes et c'est en 1966 qu'ils se sont rencontrés. Après leur mariage, ces jeunes musiciens se sont produits en duo dans des tournees de concerts en France et leurs succès les ont conduits un peu partout au monde.

Il y avait au programme de la musique ancienne et moderne et l'heureuse alternance des deux genres permettait de démontrer toutes les possibilités techniques et harmoniques de cet instrument. Nous avons particulièrement aimé "En Rapport", une pièce du jeune compositeur canadien Michael Baker, créée en 1975 et dédiée au duo Ito-Dorigny. Les artistes furent très applaudis par un public enthousiaste, en grande partie composé de jeunes guitaristes.

Ako Ito et Henri Dorigny nous ont présenté un concert sobre et de grande qualité grâce à leur finesse d'interprétation et à leur parfait ensemble.

Danielle PIGEON

"Piège pour un homme seul"



FRANCIS FONTAINE

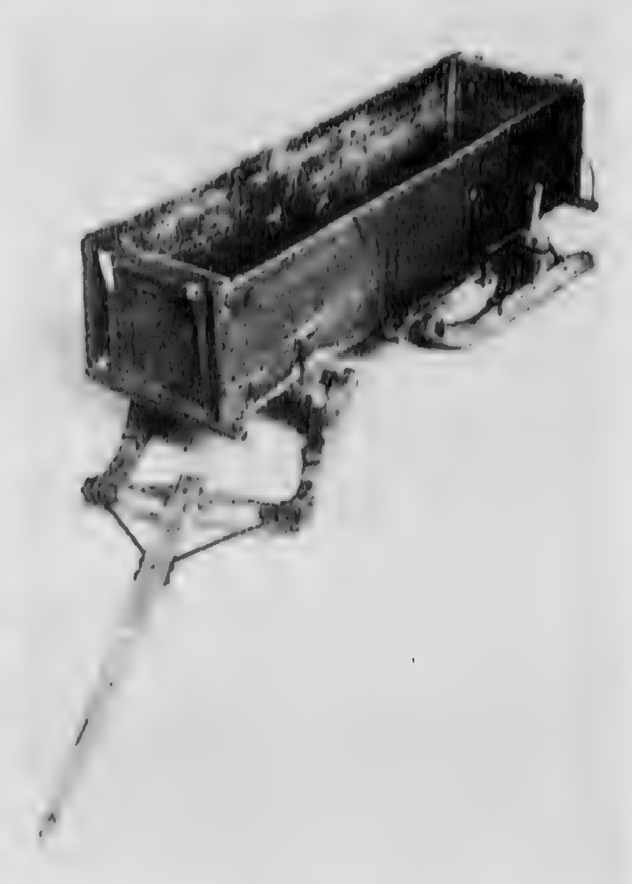
Depuis 13 ans, Francis Fontaine, en plus de faire rire ou pleurer le public théâtral du Cercle Molière, prouve conclusivement que le théâtre amateur peut rivaliser avec le théâtre professionnel. Grâce aux soixante années d'expérience théâtrale réunies de Francis Fontaine, à gauche, Irène Mahé, Paul Léveillé, Gilbert Rosset, Laurette Rouillard, et de Jaque Rochon, la prochaine pièce du Cercle Molière: "Piège pour un Homme Seul", de Robert Thomas, pièce-suspense à la Hitchcock, maintiendra cette tradition professionnelle.



LAURETTE ROUILLARD

Le public manitobain se souviendra avec grand plaisir des rôles de Laurette Rouillard dans "Tit-Coq" et dans "Je m'en vais à Regina". Son interprétation d'une Mlle Berton dure et intéressée dans "Piège pour un Homme Seul", pièce-suspense à la Hitchcock de Robert Thomas, viendra complémenter avantageusement le jeu de Francis Fontaine, Irène Mahé, Gilbert Rosset, Paul Léveillé, et Jaque Rochon qui ont interprété plus de 70 rôles au Cercle Molière depuis une quinzaine d'années.

Objets faits à la main au Manitoba français



Traîneau d'enfant (Collection Miroir, 5 — Les Editions du Blé)

Quand Bernard Mulaire, le responsable des expositions au Centre Culturel franco-manitobain, organise une présentation, il le fait bien. Bernard est un homme de goût. L'exposition qui se tient en ce moment au C.C.F.M. d'objets faits à la main au Manitoba français en témoigne.

On s'attarde aux objets anciens fabriqués par nos gens, dans la tradition québécoise et, en certain cas, métisse (les manteaux peints, par exemple). Devant les photographies anciennes, on se prend à rêver, un peu tristement, à cette époque qu'ont connue des gens encore près de nous et qui, après leurs parents et, en certains cas leurs grands-parents, sont venus ici pour se faire une vie nouvelle, "ont tenu, ont vécu, tant comme ils ont pu".

Une note de bonne humeur quand même, à l'ouverture officielle de l'exposition vendredi soir. Le "p'tit caribou" (recette du Lac Saint-Jean - "un coup d'ça, pis bonsouère la visite!") et les délicieux cretons. Pour les estomacs solides. . .

J.-J. L. F.



Une Amérique française

Les célébrations du bicentenaire américain donnent lieu, comme il se doit, à de nombreuses recherches. S'il n'est pas paru, à ma connaissance, de grands livres sur le mystère réel de la *terra amwrica*, son sens et sa destinée au sein de l'Occident chrétien par exemple, chacun y va du sien, y compris Shell, pour déterrer des faits, grands ou petits, qui ont fait de l'Amérique du Nord une expérience fascinante de l'aventure humaine, celle du moins qui commença à cette époque que l'on appela la Renaissance et qui marqua, tragiquement, la rupture des pays du nord d'avec le bassin méditerranéen oriental.

Un de ces faits, que l'histoire connait et reconnait, est l'importance de la France dans l'histoire des Etats-Unis. Importance au plan de la géographie et de l'histoire. Ce sont les Français qui ont pénétré le plus hardiment à l'intérieur des territoires et l'on a dénombré à 31 les Etats qui ont été explorés et colonisés par des Français et, un peu plus tard, par des Canadiens français et ce, jusqu'en 1803, date à laquelle la France abandonne définitivement toute présence officielle sur le territoire actuel des Etats-Unis en cédant la Louisiane au gouvernement américain. Et ce sont, pour une bonne partie, sur les idées françaises du 18e siècle, que s'est bâtie l'indépendance nationale américaine, ironie de l'histoire qui avait vu la presque totalité des possessions françaises en Amérique du Nord passer aux mains des Anglais par le traité de Paris de 1763.

L'histoire de ces idées reste d'ailleurs à faire, et particulièrement en ce qui a trait à l'Amérique des derniers temps. A-t-on jamais estimé à sa juste valeur les apports de Fourier, par exemple, dont les utopies sociales virent un début de réalisation en Amérique du Nord? Et, plus proche de nous encore, a-t-on évalué l'importance de la pensée française dans le mouvement contre-culturel des années 60 en Californie?

Ce n'est pas pour rien que l'emblème de la France est un coq qui est l'éveilleur, l'annonciateur. Tous ceux qu'exaspèrent les manies déplorables de certains petits bourgeois français, surtout intellectuels, devraient penser à tout ce que la France a semé autour d'elle, pour le meilleur et pour le pire, mais avec générosité. Cela compense largement ses erreurs politiques, s'il en est.

Jacques-Donat Casanova vient donc de publier, dans le cadre du bicentenaire américain, un ouvrage qui s'intitule simplement "Une Amérique française" (1) et qui retrace pas à pas les grandes étapes du "fait français", et canadien-français, dans la formation des Etats-Unis. Appuyé par une documentation large et impeccable, animé d'une foi réelle dans ce fait que l'Amérique est aussi une terre française, l'auteur y fait donc le bilan — et il est imposant — de la marche des hommes à travers le continent et de la marche des idées, le tout montrant, si l'on remonte aux sources, qu'il y a des centaines de souvenirs qui témoignent de cette Amérique française, au-delà du Québec.

La part du Canada français n'est au fait pas petite, qui a fourni plus d'un explorateur et combien de coureurs de bois. Sans compter la fidélité et l'âme.

Cet ouvrage est naturellement condensé et rapide, quoique magnifiquement illustré. Mais il ouvre bien des voies à la recherche... et aux rêves. Sans doute le fait français a-t-il trouvé au Canada une expression particulièrement magnifique, mais il dépasse le Canada et la Lousiane elle-même, même si ce dernier Etat parle encore français pour un tiers de sa population. Du moins, Jacques-Donat Casanova réussit parfaitement à montrer cela.

(1) *UNE AMÉRIQUE FRANÇAISE* par Jacques-Donat Casanova, 160 pages largement illustrées en couleur, une co-édition de la documentation française et de l'Editeur officiel du Québec.

(Jean BASILE, dans LE DEVOIR)

AU N.T.C., CA MIJOTE. . .

[Une entrevue de Roger Lagassé]



Monique Vermette, comédienne, Alain Freynet, comédien, et Roger Lagassé, metteur en scène, en répétition pour "TROIS POMMES D'OR".

Q. D'abord et avant tout, qu'est-ce que c'est au juste le N.T.C.?

R. Le Nouveau Théâtre du Cosmos est une organisation manitobaine qui prit naissance le 9 décembre 1975; aboutissément d'une réunion de jeunes gens intéressés à l'art dramatique; animée par Roger Lagassé, polytechnicien autodidacte, natif de Sainte-Anne-des-Chênes au Manitoba.

Q. Lors de cette réunion, sur quelle cible le groupe s'est-il braqué?

R. Nous visâmes une troupe de théâtre amateur, aussi autonome que possible, s'occupant de monter des spectacles originaux exclusivement. La troupe s'occupera de préserver la culture bilingue au Manitoba.

Q. Le N.T.C. complote-t-il actuellement une présentation?

R. Depuis le début de décembre, la troupe prépare, à huis clos, dans le secret le plus absolu, sous un camouflage d'une méticulosité géniale, une fantaisie magnanime intitulée:

TROIS POMMES D'OR

Q. Secret de Polichinelle. . .

R. Pardon?

Q. TROIS POMMES D'OR est une pièce de Roger Lagassé?

R. Mais oui, comment le saviez-vous?

Q. Combien de personnages figurent dans cette pièce?

R. Il y a seize personnages, mais une trentaine de personnes sont impliquées dans l'exécution.

Q. Vous avez un budget?

R. La SFM nous a versé $75 pour défrayer un peu notre transport, mais cette somme est déjà tarie. Le CM a eu l'obligeance de nous pourvoir gratuitement, d'un système d'éclairage d'une complexité assez extraordinaire. Un honorable citoyen de Sainte-Anne nous a promis un système de son inouï... Le Comité culturel et l'Ecole de Sainte-Anne nous fournissent des salles de répétition.

Pour construire le décor et fabriquer les costumes de TROIS POMMES D'OR nous voulons solliciter des hommes d'affaires des alentours.

Q. Le spectacle vise un public jeune, je crois?

R. TROIS POMMES D'OR est une fantaisie qui touchera surtout les enfants de trois à douze ans. La pièce, cependant, comprend certaines maximes de sagesse et un bon sens qui intéressera aussi bien un public adulte.

La première représentation aura lieu au début de mars.

L. L.



Des femmes bien vêtues. — À droite, zibeline blonde Barguzine; à gauche, zibeline Kamchatka. (Léon Vissot, Fourreur "Art et Création". Paris et Zurich)



LUCILLE ÉMOND

Un premier disque

Lucille Émond lance son premier disque à l'occasion du Festival du Voyageur; cependant la musique de ce disque n'a rien à voir avec le folklore. "Je veux t'avoir" est du genre rock et "Auprès de toi", une ballade sentimentale. Comme le marché du disque français est assez limité au Manitoba, Lucille espère vendre son disque au Québec.

Pendant le Festival du Voyageur, Lucille Emond anime le relais du Voyageur tous les jours à l'heure des repas et nous la verrons bientôt à la télévision française de Radio-Canada.

Son disque est en vente au prix de $1.50 au Centre Culturel, au Club La Vérendrye et à l'école du Précieux-Sang.

Bon succès!



NOS DROITS RECOUVRÉS

Ce matin-là je me suis réveillé très gai. C'était le lendemain d'une ère nouvelle qui devait bientôt commencer à l'occasion d'un grand banquet offert à M. Schreyer au moment de son accession au poste de premier ministre du Manitoba.

Cette fête mémorable avait rassemblé près de trois cents personnes de langue française autour de notre auguste invité qui parlait notre langue couramment. Je ne citerai qu'une phrase de son retentissant discours: "Jusqu'à présent près de depuis cent ans que vous attendiez la pleine liberté de parler et d'être enseigné à l'école dans votre belle langue, je vous promets depuis aujourd'hui, avec l'appui de notre nouveau parlement, la reddition complète de vos droits en matière d'éducation." Ces paroles résonnent dans notre coeur et notre esprit d'une manière permanente.

Inutile de vous dire que cette déclaration inattendue fut acceptée avec une explosion de joie enthousiaste. C'était comme un coup de foudre, de réjouissance inouie, véritable annonce de la bonne nouvelle, pour nous Canadiens français du Manitoba, un peu comparable à celle de l'Evangile; les aveugles pourraient voir clairement, les paralytiques marcher d'un pas alerte vers le véritable progrès.

Je crois que cette date doit rester dans notre mémoire longtemps. Il n'en dépend que de nous pour la mettre en application. Une fois pour toutes, mettons notre esprit de parti de côté pour marcher et agir dans un front commun.

Faudrait-il vous en dire davantage, quand c'est le moment plus que jamais de montrer à nos amis de langue anglaise que nous saurons profiter de notre entière liberté?

Godias Brunet

REFRANCISONS

...en laissant tomber la détestable habitude d'écrire et de parler de "transportation" alors qu'il s'agit tout simplement de TRANSPORT.

Des comédiens en verve. . .

Les étudiantes du cours de théâtre de Madame Joubert ont composé des personnages masculins très vraisemblables le week-end dernier, en la Salle Martial-Caron du Collège de Saint-Boniface. Elles ont par la même occasion fait beaucoup rire le public du "Mariage Forcé" de Molière en accentuant le côté un peu farce d'une pièce dont le comique réside beaucoup plus dans des personnages caricaturés que dans un sujet assez mince: Les mésaventures d'un homme âgé forcé de se marier avec une jeune et jolie coquette qui lui a promis qu'elle le rendrait cocu.

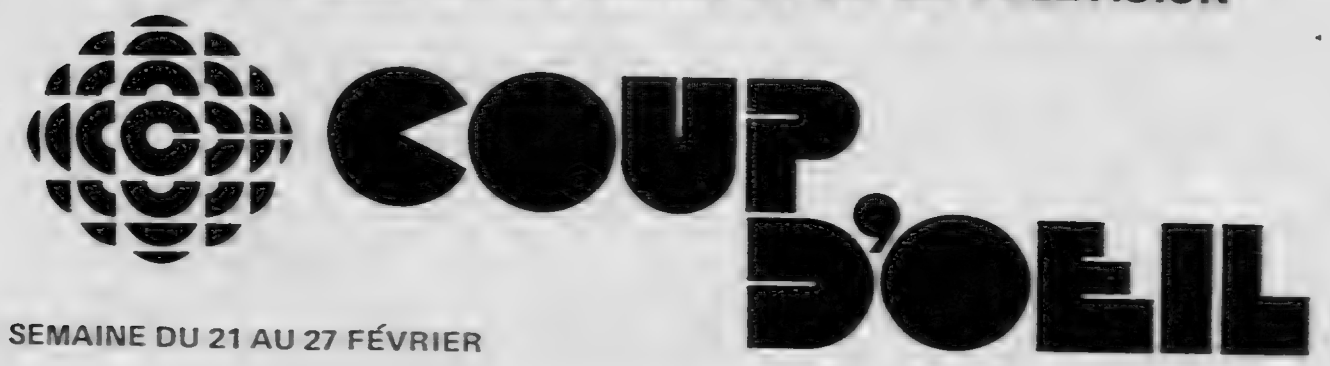
Rachel Deniset s'est distinguée dans le rôle principal, portant fort bien la bedaine quinquagénaire d'un Sganarelle naïf et poussiéreux. Gilberte Bohémier et Louise Bruneau ont été également impressionnantes, composant toutes deux des personnages de philosophes plus philosophes que nature, l'un sûr de lui et de sa vérité, l'autre doutant de tout sauf de ses maux de pieds, tous deux très loin des préoccupations de ce pauvre Sganarelle. Quant à Louise Cloutier, elle fut excellente, tant dans le jeu que dans la mise en scène. C'est elle qui lança la pièce sur le ton juste en compagnie de Rachel Deniset dans une première scène bouffonne à souhait. C'est également à elle que l'on doit le mouvement de la pièce, la mobilité des acteurs, leur sens du geste, la justesse de leurs expressions faciales.

Louise Cloutier participait aussi au récital de poésie qui précédait cette pièce en un acte. Elle en fut une des vedettes, disant en duo avec Harry Ragoonaden un extrait du "Partage de Midi" de Claudel, morceau difficile à interpréter, car rempli d'un sensualisme des mots et des sentiments dont les récitants ont su, avec finesse, rendre le public conscient. Jacques Derégnaucourt, organisateur de ce récital qui avait pour thème "La Femme", excella lui aussi dans un extrait de "L'Ecole des Femmes", nous rendant odieux le personnage d'Arnolphe, infâme mari rêvant de voir sa femme enchaînée derrière les barreaux d'une prison appelée mariage.

AVIS AUX PARENTS

Toutes les écoles de la Division scolaire de Saint-Boniface seront fermées le vendredi, 5 mars et le vendredi, 30 avril pour journées de recyclage. Les élèves n'assisteront pas à l'école ces jours-là.

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION



SEMAINE DU 21 AU 27 FÉVRIER

CBWFT - CKSB

LES MEDIA DE NOTRE FESTIVAL



ÉMISSION 7

jeudi le 25 février à 19h00

Génies en herbe

le mardi à 19h30

Cette semaine: SAINT-CLAUDE vs SAINT-PIERRE

En bref

• Voici, à l'intention des cinéphiles, un aperçu des longs métrages à l'affiche plus tard cette saison à la chaine française de Radio-Canada.

Pour le mois de mars: *la Vraie Nature de Bernadette, Quelques arpents de neige, Mon oncle Antoine, l'Héritier, la Luzule, l'Affaire Dominici, les Biches, Théorème, la Mort d'un bûcheron et le Grand Voyage.*

Pour le mois d'avril: *Psychose, l'Auvergnat et l'autobus, la Chambre blanche, Fantomas contre Scotland Yard, la Voie lactée, les Dernières Fiançailles, Tante Zita, le Vieil Homme et l'enfant, Noël et Juliette.*

Pour le mois de mai: *Dear John, l'Amour humain, Détenu en attente de jugement, les Camisards, la Gammick, Il était une fois un flic, la Vallée, Amants et fils, Poussez pas grand-père dans les cactus, Franz, l'Affaire du train postal, Un beau monstre.*

Les Biches



L'Héritier



Coup d'oeil radio
CKSB 1050

DE FESTIVAL EN POLITIQUE

Il ne reste plus que quelques jours du Festival du Voyageur. Nous espérons que nos émissions vous ont accompagnés agréablement et que vous continuerez, durant les quelques jours qui suivent, d'être à l'écoute de notre Radio-Festival. Nous vous prions cependant de noter les changements suivants à la programmation prévue pour la semaine du Festival.

Jeudi soir et vendredi soir nous ne diffuserons pas la discothèque du Centre communautaire du Précieux-Sang sur nos ondes. Cependant, Patrick Vatran sera à la salle du Précieux-Sang pour animer la soirée qui sera diffusée dans le parc Provencher.

Jeudi soir et vendredi soir nous nous tournerons vers une autre activité humaine et c'est pour ainsi dire l'animal social qui cédera la place à l'animal politique. Jeudi, donc, de 18h à 20h, nos auditeurs assisteront aux assises du Congrès du Parti Progressiste conservateur du Canada à Ottawa, nos reporters présenteront chacun des candidats en lice et nous diffuserons en direct les allocutions du Président du Parti, du Premier Ministre de l'Ontario et de M. John Diefenbaker.

Vendredi de 19h à 20h, nos reporters résumeront les séances de quatre ateliers du Congrès et nous présenterons une courte biographie de M. Robert Stanfield.

Samedi de 19h à 20h, nos reporters résumeront les discours des candidats à la chefferie.

Enfin, dimanche de 16h à 19h30, nous diffuseront les résultats du scrutin et le discours d'acceptation du nouveau Leader. Ensuite, une table ronde d'affaires publiques discutera les conséquences du choix des délégués.

Nous vous donnons ci-dessous en bref, l'horaire de nos principales émissions pour cette fin de semaine.

HORAIRE

jeudi, 19 février et vendredi 20 février

6:00 Décibel: Crhistian Leroy
9:00 Décibel: Claude Dorge
10:30 Les joyeux troubadours
11:00 Pierre Paquette
12:00 Radio-Festival: Claude Dorge
13:00 Informations
13:30 Radio-Festival: Louise Delisle
14:00 Présent National
14:30 Colette Devlin
15:00 Le temps qui chante
16:00 Radio-Festival: Louis Dubé
17:00 Exprès

Jeudi:

18:00 Congrès Progressiste conservateur
20:00 Radio-Festival: Louis Dubé
21:00 **Le monde ce soir** et émissions habituelles

Vendredi:

18:00 De tous les points du monde
18:20 Sine qua non, en direct du Précieux-Sang
19:00 Congrès Progressiste conservateur
20:00 La soirée du hockey

samedi, 21 février

13:00 Discothèque ouverte: Claude Dorge
16:00 Fleur aux dents: Patrick Vatran
17:00 De tous les points du monde
17:20 La bourse et la vie
18:00 Voix et rythmes du pays
19:00 Congrès Progressiste conservateur
20:00 L'opéra: Les noces de Figaro de Mozart

dimanche, 22 février

16:00 Congrès Progressiste conservateur
17:00 De tous les points du monde
17:20 Congrès Progressiste conservateur
19:30 La soirée du hockey.

Gala de l'Union des artistes
mercredi 25, 20 h 00

Les vedettes et le monde du cirque

Cette traditionnelle manifestation de variétés alliant le courage, dans l'exécution de numéros de cirque, à l'amitié envers les artistes déshérités, s'est déroulée à Paris, avec le concours du cirque Bouglione. Il faut en effet un certain courage pour affronter des fauves ou exécuter des figures de haute voltige au sommet d'un chapiteau. Il faut également un sens réel de l'amitié pour consacrer, non pas seulement une soirée, fût-elle de gala, mais de nombreux jours pour se préparer, répéter, mettre au point des prouesses dans un domaine qui ne ressemble en rien à celui que pratiquent quotidiennement les vedettes de cinéma, de théâtre ou de télévision. Et tout cet effort, ces risques aussi parfois, pour que la recette soit importante et qu'ainsi, une aide appréciable puisse être apportée en fin d'année aux anciens comédiens, ceux qui ne travaillent plus guère, ceux qui sont dans le besoin, ceux à qui l'âge impose une retraite sans prestations sociales. C'est Jane Birkin qui présentera ce spectacle en compagnie de Jean-Claude Brialy.

Le Gala de l'Union des artistes vous sera présenté dans une mise en [illegible] de [illegible] le mercredi 25 février à 20 heures, à la chaîne française de Radio-Canada.

Jane Birkin



Héritage
mercredi 25, 21 h 00

Un intéressant documentaire consacré à l'Italie

Les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada pourront voir, le mercredi 25 février à 21 heures, à l'émission **Héritage**, un intéressant documentaire d'une heure intitulé *l'Italie*. Il s'agit de la version française d'un film réalisé par William Fruest, du Service des nouvelles du réseau CTV.

«Le passé s'attarde en Italie: elle est encore piquée de cavernes habitées il y a 2500 ans par les tribus étrusques maintenant disparues et de ruines de temples construits par les colonisateurs grecs. Les Italiens ont vu passer les empires, les royaumes, les États, les vainqueurs, les vaincus, les envahisseurs, les conquérants et les pilleurs. Ils les ont reçus, les ont assimilés puis sont devenus le noyau de toute la civilisation occidentale. Entourés par l'Histoire, inondés d'Histoire, ils savent que le temps est fait de courts moments, importants mais fugitifs. Il faut donc vivre chaque instant de sa vie. Avant l'Italie, l'homme ne comprenait pas le temps, sa place dans le temps.»

Après avoir vu brièvement Rome et partagé un moment sa vie trépidante, le téléspectateur sera transporté à [illegible], «un petit village perché sur une montagne où, comme des dizaines de milliers d'autres, Antonio Delaccio suit la procession de l'Assomption. Aujourd'hui, à cette même heure, c'est une scène qui se répète dans tous les villages d'Italie.

Puis, à Toronto, on assistera au mariage d'un émigré italien à une Canadienne. Le Canada n'en compte-t-il pas plus d'un demi-million? On partagera un moment la vie au travail et en famille de M. C[illegible], ingénieur et P.D.G. de la société C[illegible], florissante papeterie qui se transmet de père en fils; on verra et entendra les foules italiennes en délire au Grand Prix de Monza et aux matches de football, on sera également témoin de la misère et de la pauvreté des Italiens du Sud... et on rendra finalement un hommage aux Italiens bâtisseurs.

Jeunesse

L'Imagination au galop
début: le samedi 21, 18 h 00

Invitation à la création sous toutes ses formes

Pour atteindre le «Rossignol des Plattes», il faut quitter le train à Montélimar, capitale du nougat, ville située au seuil de la Provence, à une cinquantaine de kilomètres d'Avignon.

30 minutes plus tard, l'autobus vous dépose à Dieulefit, pittoresque village entouré de montagnes et de champs de lavande. En juillet dernier, cette plante aux fleurs bleues, croissant en abondance dans cette région de France, exhalait son parfum délicat.

A quelques kilomètres de Dieulefit se trouve le «Rossignol des Plattes», maison de campagne traditionnelle, entourée d'un vaste terrain, lieu de tournage de **l'Imagination au galop.**

C'est dans ce somptueux décor naturel qu'habitaient 35 jeunes âgés de 8 à 18 ans, venus de Suisse, du Canada, d'Espagne, des Etats-Unis et de France. Sous l'oeil attentif d'une dizaine d'animateurs accompagnés d'une équipe de production, ils faisaient l'expérience de la création artistique et de la télévision. Vous êtes maintenant invités à partager activement ces moments passionnants, au cours d'une série de 13 émissions qui débuteront le samedi 21 février à 18 heures, à la chaine française.

L'émission entend favoriser les possibilités créatrices de chacun. Comme ce fut le cas pour les participants de Dieulefit, l'invitation ne demande aucune connaissance particulière, ni méthode ni matériel approprié, mais requiert simplement une certaine dose de bonne volonté et... laisser aller son imagination.

Dans le même esprit que *l'Oeil apprivoisé*, que les téléspectateurs on pu voir l'année dernière, **l'Imagination au galop** s'attachera aux thèmes essentiels qui nous entourent: l'eau, le feu, la terre, l'air. Ces émissions sont signées Louis Barby et Pierre Gisling. Ce dernier, également animateur de la série, a mis sur pied le premier camp de dessin et d'expression artistique en Suisse il y a une douzaine d'années. Avec le temps, l'expérience s'est enrichie, au point que les Télévisions suisse et canadienne se sont associées dans la production de séries télévisées.

Cette année, le menu est fort alléchant: 51 travaux d'activité créatrice représentant 75 techniques différentes seront soumis aux téléspectateurs.

La première émission, intitulée «Lettre de Dieulefit», invitera à la recherche de façons originales de décrire à d'autres la région qu'on découvre.

Suivra un épisode sur l'utilisation de la laine, la fabrication de la teinture avec des produits naturels et la construction d'un métier à tisser, à partir des objets les plus courants.

Puis, une journée au bord de la mer, près de Marseille, permettra de découvrir le charme d'un petit port méditerranéen de même que les possibilités d'expression qu'offrent la mer et le sable.

La série s'orientera ensuite vers des réalités aussi merveilleuses que la construction d'un four à pain, l'art de la table, la création d'oiseaux décoratifs, de cerfs-volants, de montgolfières.

Dans **l'Imagination au galop**, la flamme deviendra outil de création, prétexte à dessins d'imagination sur le thème de «L'Oiseau de feu» de Stravinsky.

On connaîtra la richesse de la terre, par les couleurs qui peuvent en naitre, ou la découverte du monde souterrain.

Les pierres de Dieulefit recèlent un univers fantastique. On en examinera les couleurs, les formes. On en tirera des compositions décoratives et une mosaïque, travail collectif réalisé en huit jours.

Dans un autre ordre d'idées, les jeunes proposeront la réalisation d'un film avec une caméra qui pourra aussi être utilisée pour l'illustration d'un poème de son choix.

Enfin, le portrait et le masque, nouvelles expressions de soi, révéleront des possibilités corporelles et musicales insoupçonnées.

Voilà les thèmes essentiels que propose **l'Imagination au galop**. Chacun des téléspectateurs pourra utiliser les éléments de cette série à sa façon. Tous disposent d'une capacité d'expression illimitée. Il s'agit d'orienter son énergie dans la bonne direction, en fonction de ses goûts et de l'inspiration du moment.

Les jeunes Canadiens participant à cette série sont Alain Isabelle, France Malo, Martine Gamache, Dominique Major, François Picard et Serge Marcil.

Jean-Pierre Morel, assistant-caméraman, ainsi que Claude Morin, chef adjoint aux émissions jeunesse, ont collaboré à cette coproduction.

Jean-Luc Paquette



Variétés

Vedettes en direct
mardi 24, 20 h 30

Sacha Distel

Sa carrière professionnelle débute en 1953, quand il est élu «1er guitariste français» au référendum de jazz. Tout en dirigeant la maison d'édition qu'il vient de créer à Paris, il devient guitariste-compositeur de Juliette Gréco. C'est là qu'il découvre son attirance pour la scène et la chanson. En 1958, il enregistre son premier disque. Ce sera *Scoubidou* et... le succès. Les Français affectionnent tout de suite ce jeune garçon qui leur propose le rythme, le sourire et la bonne humeur. Après douze ans de carrière, il a su rester l'un des favoris d'un public de tous les âges; la variété des spectacles qu'il présente et leur tenue ont fait de Sacha Distel un synonyme de qualité.

En 1970, il a accompli l'exploit d'être le premier artiste français «Vedette tête d'affiche» au célèbre Palladium de Londres. Il est compositeur de nombreuses chansons et l'une d'elles *The Good Life* (la Belle Vie) est un succès international et est au répertoire des plus grandes vedettes dont Frank Sinatra, Tony Bennett, Petula Clark, Dionne Warwick

Accompagné d'un quatuor, il parcourt la France et le monde à longueur d'année: il se produit sur scène environ 250 fois par an, réalise ses spectacles de télévision et se permet de nombreuses autres activités dans le domaine artistique

Sacha Distel sera à **Vedettes en direct** le mardi 24 février à 20 h 30, à la chaine française de Radio-Canada. Il nous présentera alors quelques chansons de son répertoire: *Quand on a une belle fille, on la garde pour soi; Mon fils; Une nuit sans sommeil; Accroche un ruban* et son dernier succès sur disque *Vite, chérie, vite*

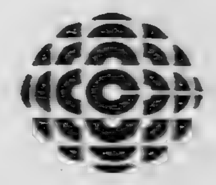
C'est une réalisation d'Aurèle Lacoste, assisté de Gisèle Legare



COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 21 février au 27 février 1976



SAMEDI 21 février

9 00 SESAME
9 30 BOUQUET BELLES OREILLES
10 00 LES ESPIÈGLES RIENT
10 30 MONSIEUR ROSÉE
11 00 GASPARD ET LES FANTÔMES
11 30 GÉNIES EN HERBE
12 00 HEROS DU SAMEDI
13 00 SPORTHEQUE [illegible]
14 00 FEMME D AUJOURD HUI
15 00 TECHNO-FLASH
16 00 CINEMA-JEUNESSE
17 00 BAGATELLE
18 00 L IMAGINATION AU GALOP
18 30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 POLITIQUE FEDERALE
19 00 SOIREE DU HOCKEY Maple Leafs de Toronto vs les Sabres de Buffalo
21 30 LISE LIB

22h30 TELEJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 CINEMA
Requiem pour un espion [illegible]

DIMANCHE 22 février

9 00 SESAME
9 30 LES CONTES DE LA RIVE
9 45 L'EVANGILE EN PAPIER
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11 00 RECITAL
11 30 CINE MAGAZINE
12 00 SEMAINE VERTE
13 00 UNIVERS DES SPORTS
14 30 LE FRANCOPHONISSIME
15 00 CONGRES DU PARTI CONSERVATEUR
19 00 SECOND REGARD

20h00 LA PETITE PATRIE
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Dossier secret des tresors le Faux Tresor du prince Windisgraetz [illegible]
21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Paul Gauguin [illegible] 6e de 7 [illegible]
22h30 TELEJOURNAL
22h45 SPORTS-DIMANCHE
23h00 CINE-CLUB ●
Soleil O [illegible]

LUNDI 23 février

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12 00 AVENTURES DE M MAGOO
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D AUJOURD HUI
14 30 CINEMA
"JOURS D AMOUR" Comedie avec Marcello Mastroianni et Marina Vlady
16 00 BOBINO
16 30 FANFRELUCHE
17 00 COSMOS 1999
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 QUELLE FAMILLE
19 30 JO MAGAZINE OLYMPIQUE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20 30 AVEC LE TEMPS
21 00 TELE-SELECTION
SORTILEGES Melodrame avec Diane Cilento
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
23 00 JALNA avec Kate Reid et Paul Harding (12e de 13)
24 00 BRIGADE DES MALEFICES Série policiere avec Leo Campion
L enigme ce soir
"LE FANTOME DU H L M"

MARDI
24 février

- 9:15 LES ORALIENS
- 9:30 100 TOURS DE CENTOUR
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 LES CHIBOUKIS
- 10:15 MINUTE MOUMOUTE
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 RECETTES DE JULIETTE
- 11:30 LA MANGEAILLES "Les huîtres"
- 11 30 IMAGES DU CANADA
- 12 00 LES ENFANTS DE L'ARCHIPEL
- 12 00 MON AMI BEN
- 12 30 LES COQUELUCHES
- 13:30 LE TELEJOURNAL
- 13 35 FEMME D AUJOURD HUI
- 14 30 CINEMA "LETTRE D UNE INCONNUE" Drame avec Joan Fontaine et Louis Jourdan
- 16:30 LE GRENIER
- 17:00 DANIEL BOONE
- 18:00 CE SOIR
- 18 30 CE SOIR AU MANITOBA
- 19:30 GENIES EN HERBE
- 20 00 LA P'TITE SEMAINE
- 20 30 VEDETTE EN DIRECT
- 21 00 RUE DES PIGNONS
- 21 30 LE 60
- 22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
- 22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
- 23:00 RENCONTRES Claude Levi-Strauss
- 23:30 PROPOS ET CONFIDENCES Raymond Rouleau comédien Français
- **24h00 LORD MOUNTBATIEN** 2e de 4 «Sur tous les fronts». Memoires de Lord Mountbatten: les funerailles du [illegible] George V. le commandement des troupes sur le front asiatique, la capitulation japonaise

MERCREDI
25 février

- 9 15 LES ORALIENS
- 9 30 100 TOURS DE CENTOUR
- 9 45 EN MOUVEMENT
- 10 00 YOU HOU
- 10 15 MINUTE MOUMOUTE
- 10 30 CONSEIL EXPRESS
- 11 00 RECETTES DE JULIETTE
- 11 30 RINALDO RINALDINI
- 12 00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
- 12 30 LES COQUELUCHES
- 13 30 LE TELEJOURNAL
- 13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14 30 CINEMA "DU SUIF DANS L'ORIENT-EXPRESS". Film d'espionnage avec Pierre Brice
- 16 00 BOBINO
- 16 30 LA FRICASSE
- 17 00 RESCAPES DE LA PREHISTOIRE
- 18 00 CE SOIR
- 18 30 CE SOIR AU MANITOBA
- 19 00 DESTINATION MONDE
- 19 30 CONSOMMATEURS AVERTIS
- 20 00 GALA DES ARTISTES
- 21 00 HERITAGE: "L'ITALIE"
- 22 00 TEMOIGNAGES
- 22 30 TELEJOURNAL
- 22 45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
- 23 00 CINEMA CANADIEN

Poussière sur la ville. Drame psychologique realise par Arthur Lamothe, avec Guy Sanche, Michelle Rossignol, Suzanne Langlois et Henri Norbert, d'apres le roman d'Andre Langevin. Un jeune médecin vient s'installer avec sa femme a Macklin, cette ville qui vit de l'industrie miniere. Celle-ci se révèle bientôt instable et insatisfaite et son mari finit par decouvrir qu'elle entretient une liaison avec un jeune chauffeur de camion. Malgré la deception qu'il eprouve, il veut se montrer compréhensif envers elle et accepte la situation (Can. 67).

JEUDI
26 février

- 9.15 LES ORALIENS
- 9 30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
- 9 45 EN MOUVEMENT
- 10 00 LA BOITE A LETTRES
- 10 15 MINUTE MOUMOUTE
- 10 30 CONSEIL EXPRESS
- 11 00 RECETTES DE JULIETTE
- 11 30 CHEZ PAULINE
- 12 00 SKIPPY
- 12 30 LES COQUELUCHES
- 13 30 LE TELEJOURNAL
- 13.35 FEMME D AUJOURD'HUI
- 14 30 CINEMA "LOIN A L'OUEST" Drame de guerre
- 16 00 BOBINO
- 16 30 LE GUTENBERG
- 17 00 LASSIE
- 17 30 MONDE EN LIBERTE
- 18 00 CE SOIR
- 18 30 CE SOIR AU MANITOBA
- 19 00 DIMENSION J Magazine jeunesse realisé à Winnipeg (7e)
- 19 30 LE TRAVAIL A LA CHAINE
- 20 00 LES GRANDS FILMS "COMMANDO POUR UN HOMME SEUL" Drame policier
- 22 00 LA SAGOUINE
- 22:30 TELEJOURNAL
- 22 45 NOUVELLES RPOVINCIALES ET SPORTS
- 23 00 CINEMA

Le Dernier Train. Drame de guerre réalisé par [illegible], avec Geraldine Chaplin, [illegible] Castelnuovo et [illegible]. En Yougoslavie, durant la derniere guerre, une jeune Juive vit avec son petit frere aveugle. Leur pere revient un jour a la maison, apres s'être evade d'un camp de prisonniers (It 65)

VENDREDI
27 février

- 9:15 PEPINOT
- 9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
- 9:45 EN MOUVEMENT
- 10:00 CLAK
- 10:15 AU JARDIN DE PIERROT
- 10:30 CONSEIL EXPRESS
- 11:00 RECETTES DE JULIETTE
- 11 30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
- 12:00 MINI FEE
- 12:30 LES COQUELUCHES
- 13:30 TELEJOURNAL
- 13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
- 14:30 CINEMA "Les jeunes filles de San Frediano". Comédie de moeurs
- 16:00 BOBINO
- 16:30 LA RIBOULDINGUE
- 17 00 DAKTARI
- 18 00 CE SOIR
- 18:30 CE SOIR AU MANITOBA
- 19:00 LES PIERRAFEU
- 19:30 MARCUS WELBY
- 20:30 HORS SERIE Splendeurs et Misères des courtisanes. d'après le roman de Balzac (6e de 9)
- 21:30 SCIENCE RÉALITÉ
- 22 00 DOSSIERS
- 22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
- 22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
- 23:00 CINEMA

Le Mariage à la mode. Drame psychologique réalisé par Michel Mardore, avec Catherine Jourdan, Yves Beneyton, Gilles Ségal et Geraldine Chaplin. Une femme convainc son mari qu'elle se sent étouffée à Lyon, qu'à Paris la vie serait plus stimulante (Fr. 74).



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

Un exemple valable

Bientôt au Manitoba il n'y aura plus que deux entreprises dans l'industrie de distribution et de transformation du lait.

Cette perspective qui marque une prise de position des responsables de l'écoulement laitier au Manitoba coincide avec les nombreuses difficultés qui assombrissent le commerce des produits laitiers tant chez nous qu'à l'étranger. Selon les rumeurs, il n'y aura plus au Manitoba que deux entreprises qui seront intéressées à écouler la production laitière de notre province. De ces deux survivants, l'un appartiendrait à des intérêts privés et l'autre serait une entreprise coopérative.

Bien que le Manitoba Milk Producers' Marketing Board soit le seul organisme accrédité par la province à acheter le lait du producteur pour ensuite le distribuer selon les besoins de chaque compagnie de ce commerce, ce bureau ne produit pas le lait; c'est et ce sera toujours le producteur qui sera à la base de l'industrie.

Dans ce sens et avec les implications que représente cette position pour le producteur, l'exemple de la Coopérative Agricole de Granby (C.A.G.) au Québec vaut la peine d'être mentionné.

Cette coopérative copropriété des producteurs, transformait en 1975, 2 milliards 200 millions de livres de lait pour un chiffre d'affaires de 252 millions de dollars.

La C.A.G., par l'achat d'usines telle Carnation Milk dont le volume est de 40 mille livres, opérait une consolidation de 100 millions de livres de lait. En raison d'un accroissement de production laitière de 11,4%, la C.A.G. manipulait 44% de la production canadienne de lait, et 50% du lait industriel. Leur plus grande usine à Bon Conseil près de Drummondville avec sa capacité de 350 millions de livres de lait, est peut-être la plus grosse fromagerie du monde, cette usine pouvant produire annuellement 70 millions de livres de fromage. C'est aussi cette usine qui produit 44% de la production nationale de lait instantané.

La Coopérative Agricole de Granby regroupe donc 17 usines, si l'on compte sa filiale Québec Lait et malgré des augmentations de coûts de production de 20%, tant en raison des coûts de l'énergie que de la main-d'oeuvre, la C.A.G. a remis à ses membres producteurs, en plus du prix de base fixé au niveau national, 9½c plus un complément de prix de 49c.

La production laitière du Manitoba n'est certes pas des plus importantes avec ses 15 ou 16 millions de livres de gras de beurre sur une production nationale de 350 millions de livres. Les laitiers du Manitoba ne sont pas tous prêts non plus à se grouper et à faire front commun pour prendre en main la gérance et la commercialisation de leur produit (les organismes en place ne le permettraient sans doute pas). Il n'en est pas moins vrai que si les multinationales sont si puissantes aujourd'hui, c'est parce qu'elles savent que l'union fait la force. Les chiffres de la coopérative de Granby ne sont pas de chez nous, mais le principe est applicable.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en août 1976 :	68$25	plus	2$75
Porcs sur pied en août 1976 :	44$50	plus	1$85
Boeufs sur pied en août 1976 :	44$47	plus	0$67

REÇU CETTE SEMAINE	1976	1975
Animaux de boucherie :	4,425	3,200
Veaux :	525	200
Porcs :	11,200	12,650
Moutons et agneaux :	25	50
Animaux de boucherie exportés :	300	
Porcs exportés :	95	

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit : 615 au Manitoba, 40 en Saskatchewan, 280 en Ontario, 15 en Alberta et 70 à l'exportation.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les animaux de boucherie de toutes classes étaient en grande demande et se sont vendus à prix fermes, quelques fluctuations ont pourtant affecté les prix des taures. Les prix des boeufs pour l'engraissement étaient en hausse, ceux des taures sont demeurés stationnaires. Les prix des veaux de boucherie sont demeurés stables, les prix des veaux blancs de choix étaient en hausse de près de 10$ du 100 livres.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 42$ à 44$, ventes à 45$30.

Taures cat. A 1-2, 39$ à 40$50, ventes à 42$.

Vaches cat. D 1-2, 25$ à 27$, ventes à 28$50.

Taureaux Bons, 21$ à 27$.

Les prix des porcs variaient de 67$50 à 71$35.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie étaient en hausse face à la forte demande.

Les prix des boeufs engraissés, stationnaires au début de la semaine, se sont accrus en raison de la demande et clôturaient 1$50 en hausse; les prix des taures suivaient la même courbe gagnant seulement 1$. Les vaches de toutes classes étaient recherchées pendant toute la semaine, celles de classes supérieures satisfaisant à la demande domestique et celles de classes inférieures étant recherchées pour les besoins domestiques et l'exportation. Les prix des vaches en clôture étaient généralement un bon 2$ plus cher. Les taureaux étaient aussi en demande et leurs prix montaient de 1$50 du 100 livres. Les veaux lourds de boucherie peu nombreux sur le marché se vendaient à des prix généralement stationnaires. La demande accrue pour le bétail pour l'engraissement et l'élevage faisait monter les prix de 2$ à 6$ du 100 livres.

Les prix des porcs variaient de 64$03 à 65$56, clôturant vendredi à 64$29.



L'HEURE DE TOMBÉE

Nous sommes heureux des lettres, communiqués, nouvelles, photos que nos lecteurs et les organismes du milieu veulent bien nous adresser, et nous visons à les publier en leur donnant l'importance qu'il faut. Il faudrait cependant que nos correspondants retiennent qu'à LA LIBERTÉ, comme dans tout journal, il y a une heure de tombée. C'est le vendredi précédant la date de publication. Nous accorderons la préférence aux textes dactylographiés à double interligne. Nous assurons tous et chacun de notre collaboration, prenant pour acquis que nous méritons la leur.



Voici un beau spécimen d'une nouvelle race de bovins de boucherie, la Hays' Converter. Les premiers certificats d'enregistrement de cette race ont été émis dernièrement par le Bureau national de l'enregistrement du bétail. C'est la première race de bétail créée grâce à des intérêts privés canadiens.

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

De Saint-Norbert

Monsieur le rédacteur,

Un dernier coup dans le débat français-anglais vient de se faire connaître au public. Maintenant certains types croient avoir le dernier mot. On nous dit, tout en se vantant que l'école de Saint-Norbert va être transférée à la division scolaire "Fort Garry, dès l'année prochaine.

Comme étudiant de l'école secondaire à Saint-Norbert je ne puis qu'être déçu par cette transaction imbécile. Après trois années très profitables j'admets que cette école n'offre pas le meilleur choix de cours, mais il y a quelque chose de beaucoup plus précieux qui ressort en fréquentant ces lieux.

Là, on se connaît entre étudiants et aussi entre instituteurs et institutrices; ce qui, d'après moi, donne une ambiance de famille, de respect et surtout de FOI, parmi tous. Je ne suis pas le seul à croire ceci, beaucoup d'autres le prouveront.

Pourquoi est-ce que de nombreux opposants à notre langue maternelle sont venus se tremper le bec dans encore une autre issue qui ne leur avait même jamais été mentionnée? Qui leur donne le droit de se venger contre un endroit qui jusqu'à maintenant était très paisible?

Je ne peux pas comprendre comment certains adultes auparavant respectés, peuvent se comporter d'une façon aussi primitive. Ça doit être la réaction irréfléchie de gens frustrés, qui n'ayant pas pu empêcher la survivance d'un peuple minoritaire déterminé, veulent détruire le peu d'accord qui reste dans la division Seine. C'est bon de voir quelques Anglophones donner un si bel exemple aux jeunes, n'est-ce pas?

Il me semble que ça pourrait être très intéressant de voir les défenseurs de notre langue et de nos moeurs survivre dans tout ce pétrin. Ils ont tout le support que je puis leur donner (et celui de beaucoup de camarades) parce qu'ils savent, eux, comme nous la vraie valeur d'un peuple minoritaire si influent. . .

Claude Courchaine

De Saint-Labre

Monsieur le rédacteur,

Depuis bien des années je suis abonnée à LA LIBERTE, je peux vous dire ce que je pense de Lettre Ouverte, que je n'aime pas, car c'est souvent un sujet de discorde, mais comme chacun y exprime leurs pensées, je puis y mettre les miennes. Je m'aperçois que depuis quelques semaines, il se verse beaucoup d'encre, et bien des commentaires sur les photos de M. Gauthier, surtout sur la photo de Saint-Labre.

Quand M. Gauthier est passé dans cette contrée, ce n'est certainement pas l'étable vieille de cinquante ans qu'il a voulu mettre sur sa photo, je crois plutôt qu'il a été impressionné de voir le carrefour des quatre chemins, donc il s'est arrêté pour prendre la photo, ne croyant pas qu'elle aurait beaucoup fait parler d'elle.

Peut-être y en a-t-il qui vous ont pris pour un hurluberlu d'oser mettre cette photo sur La Liberté. Moi, Monsieur Gauthier, je vous remercie, c'est un souvenir qui a pris place dans mon album. Ceux qui ont porté cette croix sur leurs épaules et l'ont dressée à l'entrée de leur paroisse, ont eu l'intention de mettre celle-ci sous la protection de la Croix. C'étaient des gens qui n'avaient pas seulement la foi, mais avaient aussi l'amour de leur langue et qui ont su l'inculquer à leurs enfants. Saint-Labre a toujours été humilié par les autres contrées, parce que ses habitants étaient peu nombreux, et étaient souvent traités d'ignorants. Je n'exagère pas j'en ai eu la preuve plusieurs fois. Un jour, dans une conversation très animée, un freluquet bien cravaté, pantalon bien pressé, beau comme un Premier Ministre, me demanda dans quelle contrée je résidais? "Saint-Labre", lui dis-je. Il chercha dans sa cervelle, et s'esclaffa, "De quel coin du Manitoba se trouve ce saint?" Je n'ai pas répondu, car c'était le silence, mais j'aurais pu lui répondre: "D'où sortez-vous Monsieur, d'une maison d'aliénés?" Il aurait dû venir chez nous, nous lui aurions montré qu'il lui manquait "la politesse", que nous n'étions pas des sauvages, comme il semblait le penser.

M. le Rédacteur, je n'ai pas que des reproches à faire, sachez que j'admire les personnes de Saint-Boniface et des autres contrées qui luttent pour leur langue. Je suis de tout coeur avec eux.

Comment nommeriez-vous les gens qui ont appris sur les genoux de leur mère, la belle langue française, et à présent la renient pour parler l'anglais, "car c'est plus snob"? J'ai trouvé comment les nommer, mais je craindrais de salir votre papier, ils ne méritent que du mépris. Pour ceux qui nous ont si souvent traité d'ignorants, me permettez-vous de faire un petit résumé de Saint-Labre, population encerclée par la forêt. La paroisse a trois amours: son église qu'on a construite avec bien des sacrifices, sa croix qui est la protection de la paroisse, et sa belle langue française. Nous ne sommes pas plus imbéciles que les autres: beaucoup de nos enfants ont été à l'Université et ont de très bonnes positions. Une de nos étudiantes a remporté la médaille donnée par le Gouvernement Français pour le premier prix de Français, sa soeur, voilà trois ans, a été élue Reine du Manitoba; la grenouille a sauté hors de son trou depuis quelques années. Une dizaine de personnes sont allées visiter l'Europe: la France, la Belgique et l'Italie, et même l'Espagne. Malgré leur ignorance, ils ont su trouver le chemin du retour. Saint-Labre a donné deux de ses filles qui sont entrées dans la communauté des Soeurs de Saint-Joseph; elles ne sont pas des "Indiennes", mais depuis 25 ans elles se dévouent dans les missions indiennes.

A ceux à qui le chapeau fait, qu'ils le coiffent!

Mme Rémi André,
83 ans

Au temps de la République Athénienne, Cléon, qui, malgré les invectives d'Aristophane, était homme d'esprit, reprochait aux membres des assemblées de devenir "des spectateurs de la parole et des auditeurs de l'action".

— André Tardieu, dans LA PROFESSION PARLEMENTAIRE.

□

Vers une société communautaire

A Saint-Boniface, une nouvelle circule depuis quelque temps. Il paraît que des gens francophones et anglophones se réunissent pour étudier la possibilité d'ouvrir bientôt un magasin co-opératif de style tout à fait nouveau. Oui, c'est vrai que des gens ont décidé de passer à l'action, mais non sans appréhension, car le projet est de taille et les sceptiques sont nombreux. En effet, pourquoi mettre de son temps, risquer de son argent, se déranger pour aller à des réunions, pourquoi tous ces efforts surtout quand on est si bien servi, et qu'il suffit d'un voyage à un grand magasin pour en sortir avec tout ce dont on a besoin et bien davantage? Et ce n'est pas l'argent qui manque. . . quand même! Pourtant on voudrait bien continuer à récriminer contre les prix qui ne font plus de sens, contre les propriétaires anonymes de ces grands commerces qui sont, pour la plupart des étrangers, probablement des Américains! Et puis, il y a encore ces montants astronomiques d'argent investi dans la publicité. De fait, les statistiques indiquent qu'il en coûte annuellement $200. par famille canadienne pour faire les frais de cette publicité.

Qu'est-ce qui pourrait bien intéresser un Chrétien dans un tel projet? Pourquoi les membres d'un Conseil de Pastorale, en l'occurrence ceux du groupe **"Développement Social"** de la paroisse des Saints-Martyrs - Canadiens, trouvent-ils important de participer à une expérience qui, si elle réussit, pourrait bien se révéler comme une des plus innovatrices! Tout d'abord, les enjeux sont plus importants qu'on pourrait le penser à première vue. D'accord, il y a une épargne à réaliser; le chiffre de 15% est avancé, et c'est un montant appréciable. Mais si c'était uniquement pour sauver de l'argent, on pourrait se demander si cela en vaut la peine; et avec raison. Il s'agit d'une entreprise qui appartient à ses usagers, basée sur le besoin et non sur le profit; c'est déjà un rapatriement pour le moins significatif au niveau de la responsabilité et de la dignité. Nous pourrons bien changer les choses comme par exemple, situer le magasin sur un terrain où il importe peu qu'il soit bien en vue, donc un terrain moins coûteux. Et puis, un bâtiment modeste. . . et il n'y a aucune nécessité pour de grandes affiches illuminées et dispendieuses. Il y a évidemment aucune publicité, et nous pouvons faire l'éducation alimentaire des gens en nous prévalant de services déjà existants et qui nous sont offerts par les différents niveaux de gouvernement. On le voit, les possibilités ne manquent pas.

L'Eglise, par la voix de ses évêques, a maintes fois rappelé aux Chrétiens en ces derniers temps, le devoir qu'ils ont de changer de style de vie. Je pense plus particulièrement aux messages de la Fête du Travail, et j'en rappelle quelques titres: **"les Nouveaux Pouvoirs"** — les **"Inégalités Sociales"** — le **"Développement du Nord Canadien"**. Il s'agit donc de passer à l'action, autrement, ces textes auraient peu de valeur. Il y va de notre crédibilité de Chrétiens.

Louis Laurencelle, ptre

La langue est une science, certes, mais un art également. En conséquence, elle doit être belle, et, pour servir de modèle, il importe qu'elle charme et séduise l'étudiant. En un mot, il faut qu'elle plaise.

Le Festival du Voyageur













Photos du Festival du Voyageur. De gauche à droite, en commençant par le haut, à gauche: Le gérant du Festival, Gérald Turenne, se fait servir au banquet de samedi soir. — l'honorable René-E. Toupin, ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, a participé aux cérémonies d'ouverture du Festival, au Parc Provencher. — Des convives rassasiés... — Le Consul de France à Winnipeg, Monsieur Marcel Ollivier, le député de Saint-Boniface aux Communes, Monsieur Joseph Guay, le Lieutemant Gouverneur du Manitoba, l'honorable Jack McKeag, et le Président du Festival, Monsieur Guy Savoie, rencontrent les candidates au titre de Reine du Festival, peu avant le couronnement. — Les meilleurs costumes de la soirée. — Le défilé du Voyageur s'est déroulé, dimanche après-midi, partant des jardins du Palais législatif.

(Photos Hubert Pantel)

Lorette

**CARNAVAL D'HIVER
76 à Lorette**

Attention! Gens de Lorette et de toutes les paroisses environnantes Invitation à tous de venir s'amuser encore une fois cette annee à notre Carnaval annuel qui aura lieu les 27, 28 et 29 février prochains, organisé par le Centre sportif de Lorette.

Il y aura beaucoup d'activités; amusements pour tous les âges entre autres: un déjeuner aux crêpes, les samedi et dimanche matin, depuis 9 heures; un vrai régal! Puis des parties de hockey à commencer avec les jeunes Tom Thumbs jusqu'à nos Old Timers. — Il y aura aussi pêche pour enfants, roue de fortune; le dimanche, courses de motoneiges et en raquettes, ballon-balai; danses à la salle de l'arène le samedi soir et le dimanche soir — le moment le plus attendu — le Couronnement de la Reine du Carnaval de nos jeunes candidates.

Donc venez vous amuser en grand nombre et amenez vos amies pour vous divertir avec nous tous.


Hélène Préfontaine

Félicitations aux jeunes étudiantes de l'Institut Collégial de Lorette qui prendront part au concours de la Reine du Carnaval de Lorette, à l'arène de Lorette, les 27, 28 et 29 février prochain.

- Laurette Jeanson, fille de M. et Mme Aimé Jeanson, âgée de 16 ans, élève de XIe année. Elle aime le piano, le chant, le curling, le patin de fantaisie, le hockey et la natation.

- Hélène Préfontaine, fille de M. et Mme Roland Préfontaine, âgée de 16 ans, étudiante de XIe année à l'Institut de Lorette. Elle s'intéresse à tous les sports: volley-ball, curling, partie de balle au camp et s'adonne à la culture physique.


Laurette Jeanson

Venez nombreux les encourager. Les billets sont en vente au profit de l'arène.

. . .

Nos paroissiens qui sont allés passer l'hiver au Texas semblent bein s'amuser ensemble. Après la messe de minuit, le groupe de canadiens français s'est rencontré au logis de M. et Mme Marius Lacasse après le réveillon et se sont récréés ensemble jusqu'à cinq heures du matin. MM. et Mmes Saint-Pierre, Marcoux, Dion, Poirier et Lacasse auxquels s'est joint un couple du Texas, M. et Mme Stephen. Ça été fait en vrai canadien-français: bien manger, des chansons et des histoires de chez nous sans oublier un 'p'tit coup

Ils sont tous en bonne sante et jouissent de la belle temperature, des légumes et des fruits frais Ils seront de retour en mai.

. . .

Sincères condoléances aux familles Boivin et Therrien à l'occasion du décès de Mme Rose Boivin (née Therrien), âgée de 51 ans, survenu à l'hôpital de Beauséjour, le vendredi 6 février courant

Ses funérailles eurent lieu à Lorette le mardi 10 février 1976.

Nous offrons aussi nos plus vives sympathies à la famille de Mme Georges Marcoux pour le décès de son époux et père, le dimanche 8 février, à l'hôpital de Sainte-Anne, à l'âge de 72 ans.

Ses funérailles eurent lieu le mercredi, 11 février, dans l'église de Lorette.

Rose Therrien

ELLE RETROUVE SON FRÈRE ET SA SOEUR APRÈS 50 ANS


Madame Anna Gosselin

Il y a des gens pour qui la famille représente quelque chose de secondaire, l'ayant toujours connue; pour Anna Gosselin qui a espéré et prié Dieu toute sa jeunesse dans l'anonymat des orphelinats, cette question était devenue primordiale, mais elle était complètement démunie de moyens pour y trouver une solution.

Sa mère, Ann Krotter, mourut alors qu'elle n'avait pas encore 2 ans; le père étant incapable de s'occuper seul d'élever ses trois enfants, Mme Gosselin, sa soeur, et son frère furent confiés à trois orphelinats. C'était en 1912. Le père dut quitter la ville, mais n'autorisa pas l'adoption de ses enfants. Quand il revint, six ans plus tard, il lui fut impossible de retrouver sa plus jeune. Celle-ci avait été confiée à un foyer d'accueil de Saint-Laurent et là on lui avait donné le nouveau nom d'Anne Delaronde. Dans ce foyer français, elle grandit comme une des nôtres sans connaître un seul mot d'Allemand, sa langue maternelle.

A vingt ans, elle quitta le foyer d'accueil pour épouser M. Angus Gaudry, cultivateur des environs, et ils s'établirent dans la région.

Durant tout ce temps elle conserva l'espoir de faire quelque lumière sur le mystère qui entourait ses origines. Les seules informations qu'elle avait, étaient que sa mère était morte alors qu'elle était en bas âge et qu'elle avait peut-être deux soeurs.

Devenue veuve, elle se remaria en 1957 avec M. Raoul Gosselin qui l'encouragea à continuer ses recherches en expliquant son cas dans les journaux.

Elle reçut une réponse de Mme Kate Springer de Hodgeville, Saskatchewan, qui put l'informer que M. Krotter et ses 2 enfants avaient brièvement séjourné dans cette ville et en étaient repartis pour se rendre aux Etats-Unis.

En 1973, Neil Gaudry, son neveu, continua les recherches malgré le peu d'espoir que conservait sa tante de jamais retrouver sa famille.

On adressa des demandes à la Croix-Rouge et au ministère du Bien-être et de la Santé des Etats-Unis (le HEW).

Le HEW répondit qu'il ne pouvait pas faire grand-chose pour un tel cas, mais ajouta à la fin de sa lettre: "Nous avons écrit à M. Henry Krotter lui disant que sa soeur souhaitait se mettre en rapport avec lui."

Message laconique certes, sans adresse ni certitude, mais avec une lueur d'espoir. . .

Mme Gosselin pleura de bonheur quand on lui apprit qu'on avait retrouvé son frère. Elle ne croyait plus que cela put se produire, dit-elle. Le 23 octobre dernier, Henry Krotter de Détroit, écrivit à sa soeur Anna Gosselin mais à cause de la grève des postes la lettre ne lui parvint que le 10 décembre. Il y était simplement demandé pourquoi cette dame voulait faire sa connaissance. Encore dans l'incertitude, Mme Gosselin fit répondre par son neveu que ce serait merveilleux de rencontrer quelqu'un de sa famille après une aussi longue séparation.

Le 17 décembre, M. Krotter répondit en donnant toutes les informations qu'il connaissait sur son passé, ce qui confirma à Mme Gosselin qu'il était bel et bien son frère et il lui annonça aussi qu'ils avaient une soeur qui vivait à Glendale, Californie.

Enfin, Mme Gosselin put rencontrer son frère à l'aéroport de Windsor et ensemble ils sont allés visiter leur soeur en Californie.

C'est là la fin d'un grand rêve et Mme Gosselin dit qu'elle est très heureuse de connaître sa famille avant de mourir.

Danielle PIGEON

Les débuts du guidisme à Saint-Boniface

En 1934, Monseigneur Emile Yelle était archevêque de Saint-Boniface et Monsignore Wilfrid Jubinville était curé. Mgr Yelle venait de Joliette (Québec) et il reçut M. l'abbé Léo Blais, également de Joliette, comme vicaire; il eut à organiser les mouvements d'Action Catholique. Les Missionnaires Oblates ont aménagé des locaux, et Soeur Saint-Henri et d'autres religieuses assistaient. . .

Les premières jeunes filles intéressées au guidisme ont été reçues dans un groupe des "Canadian Girl Guides" qui tenait ses assises chez les Soeurs Franciscaines de Marie, à Winnipeg.

Au temps des promesses, les Guides Catholiques de Saint-Boniface ont été affiliées aux Guides des Trois-Rivières. Etaient en fonction à ce temps-là, Mlle Blandine Nault, commissaire, et le Père Alcantara-Dion, aumônier. Les premières promesses ont été prononcées chez les Missionnaires Oblates (peut-être à la cathédrale).

Dès 1935, les compagnies Rose-du-Canada et Thérèse-de-Lisieux ont été créées. Les candidates étaient de l'Institut Collégial Saint-Joseph et les locaux au même endroit. Soeur Marie-du-Bon-Pasteur des SS.NN. J.M. était l'assistante religieuse. Le guidisme était réellement du jour, car les deux compagnies comptaient toujours le maximum (35 plus 35) d'énergiques jeunes. Et les réunions, le recrutement, les activités, etc., étaient selon les règlements du guidisme établis aux Trois-Rivières. Et, un "comité patronal" de parents appuyait les élans. . . Et des rondes de Jeannettes et une meute de Louveteaux étaient mises en marche. . .

Déjà, à l'été 1935, j'eus le privilège d'être initiée à la marche d'un camp; et j'ai dû passer un mois au camp des guides et des jeannettes à Batiscan (Trois-Rivières), et dès l'été 1936, nous avons risqué un premier camp à Star Lake (West Hawk Lake). Nous étions une vingtaine de grandes en service chez les jeunes... Des aides bénévoles et débrouillardes ont rendu possible de telles entreprises (durant les années '30, ce n'est pas peu dire)! Mlle Ursula Muller était 'notre économe', un talent sans pareil!

En juillet '37 et '38, les jeunes ont campé à Star Lake; tout allait assez bien excepté en '38 où nous avons été obligées de plier bagages à cause d'excès de pluies; en '39 ce fut à Brereton Lake (près du camp Morton)...

Des compagnies de Guides ont été organisées à La Broquerie, à Fannystelle.

Evelyne Brodeur, M.O.

Le 7 mars
Réservez cette date; c'est le jour de l'assemblée annuelle de la S.F.M.

Les Communautés de Saint-Boniface et de Saint-Vital
Service des Parcs et des Loisirs

LEÇONS DE NATATION
AVIS

Un système d' "inscription continuelle" existera bientôt pour les personnes intéressées à des leçons de nage à la piscine Bonivital. Cette méthode d'inscription permettra aux personnes qui n'ont pu s'inscrire aux leçons qui se donnent en ce moment, de le faire pour les séances de l'été et de l'automne. Les dates auxquelles on pourra ainsi s'inscrire seront annoncées au mois de mars. Le Service s'excuse auprès des personnes qui ont été incommodées.

Saint-Eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE [suite et fin]

par Léon Ménard, c.s.v.

SOUVENIRS INDÉLÉBILES

— Oh! Il y a de cela trente-cinq ans que ta grand-mère paternelle est retournée à la maison de Dieu. Elle est décédée le 1er avril 1940. Ce jour l'avait vue naître et il y avait 88 ans. La mort ne lui avait inspiré nulle crainte, nul regret. Maman était une fervente chrétienne, de me dire mon vieux père.

Et la voix de papa, provoquée par de souvenirs ineffaçables, était remplie d'émotions.

Allons, allons, papa, ne vous émotionnez pas, lui dis-je. La famille a prodigué à grand-maman durant sa maladie tous les soins de la plus filiale affection. Elle a quitté la terre avec calme, avec la paix de ceux que Dieu appelle à de grandes choses.

Tu as raison. Ta grand-mère a connu une vie totalement différente de celle des "vieux" d'aujourd'hui. Moi, j'accepte d'être pensionnaire mais je ne m'habitue pas et j'ai presque neuf fois dix ans. La mémoire ne fait pas encore trop défaut. J'ai une forte constitution et mon coeur n'accuse aucune faiblesse. Ma vue baisse de plus en plus.

Cet entretien m'a amené à me poser quelques questions au sujet des personnes âgées. Il existe des maisons d'accueil dans la Province mais on exige pour l'admission d'être valide et capable de vaquer à ses petites affaires. Les listes d'attente des maisons de soins personnels ou maisons d'assistance — on ne dit plus hospice, c'est un vieux mot — s'allongent. En réalité, pouvons-nous affirmer que les listes sont longues parce que les mêmes personnes s'adressent à plusieurs endroits? Papa a vécu à Saint-Eustache, le plus longtemps possible, dans un milieu où il n'avait aucune raison de vivre à l'écart du monde. Tout de même, vers la fin de ses jours, la situation demeure pénible et l'argent entre en ligne de compte. Le premier élément à envisager est sans doute l'âge. Mais quand sommes-nous catalogués comme étant vieux? A quarante ans on peut tous être plus vieux physiquement et moralement qu'un septuagénaire en forme, jeune de coeur et d'esprit. Les personnes du troisième âge ont souvent besoin d'être secourues matériellement, spirituellement et moralement. L'isolement les guette par la suite de la mort de leur conjoint, des leurs. Pourtant elles ont vieilli à bâtir nos églises, nos routes, nos écoles. On leur doit bien un peu de chaleur humaine à ces personnes d'âge d'or. Se sentir délaissées est leur plus grande souffrance; cette attitude leur apparaît cruelle, injuste et comme la preuve d'une grande ingratitude. Au même titre que l'artisan réduit au chômage, dignes de respect, d'estime et de reconnaissance, ce ne sont pas des mots, des phrases, des formules que "les vieux" attendent et qu'ils espèrent, ce sont des réalités auxquelles ils ont droits.

VRAI RÔLE DU FORTUNÉ

Si M. Alfred Lachance, d'honorable mémoire, a légué à son épouse du bien matériel qui lui a permis de continuer à faire la charité, vrai rôle du fortuné, cette dame de la paroisse a témoigné concrètement que comme l'enfance, la vieillesse a droit à notre sollicitude affectueuse. L'une pour tout ce qu'elle promet, l'autre pour tout ce qu'elle a donné. L'une et l'autre ont besoin de soins, de secours, d'affection et de tendresse. Ainsi plusieurs à Saint-Eustache, ont eu soin de personnes, trop âgées pour faire quoi que ce soit. Je crois devoir le dire pour ne citer que celles-là. Mme Jos. Lachance a pris soin de plusieurs vieillards. Mme Alfred Lachance, née Alvina Lachance, qui a épousé en secondes noces, M. Alfred Beaudin et, en troisième alliance, M. Wilfrid Moreau a eu soin également de personnes à l'âge "montant", d'infirmes et d'orphelins. Mme Théophile Rivard a gardé sa mère, Mme Ferdinand Moreau, née Emilia Brunelle. Mme Jean Mulaire a pris soin de Mme Napoléon Allarie (Marie-Rose Piché). Cette dernière est décédée à Saint-Eustache, à l'âge de 97 ans. Ma soeur, Mme Jean Allarie, s'est dévouée auprès de notre vieux père, M. Aimé Ménard, qui est le doyen de la paroisse. Signalons que ces gens qui ont assisté dans la mesure du possible leurs parents, plus en actes qu'en paroles, que Dieu leur promet longue vie et heureuse (cela veut dire le ciel).

LA LONGÉVITÉ

Si la longévité réelle de la vie est, malgré toutes les recherches, encore mal fixée, chez les Ménard, elle nous paraît fameuse. L'aïeule, Mme Joseph Ménard (Pulchérie Beaudin), a atteint le cap de ses 88 ans. Son fils, M. Aimé Ménard, qui a comme surnom "T'Enfant" a 89 ans, (étant né en 1886); c'est un homme de taille moyenne. Il avait la réputation d'être un travailleur acharné. Son frère, Josaphat, est descendu dans la tombe à l'âge de 86 ans; leur soeur, Mme Thomas Dufour, d'Elie, a été rappelée à Dieu à près de 92 ans, le 6 août 1974, et Avila, le cadet de la famille, surnommé "Bébé", est âgé de 86 ans. Mme Avila Ménard (Formosa) et Josaphat Ménard (Eva) sont âgées respectivement de 79 et 88 ans. Cette dernière n'a pas perdu le sens de l'humour pour autant. Au dire des gens, ces "vieux survivants" ont la couenne dure. Pourtant toutes ces personnes m'ont affirmé, un jour ou l'autre, que le travail ne fait pas mourir mais aucun d'eux ne m'a dévoilé le secret de sa longévité.

Ainsi va la vie. Les jours, les heures s'écoulent emportant qui un ami, qui un parent vers cette terre inconnue d'où l'on ne revient jamais. Ainsi le veut le Divin Maître qui dirige nos destinées. Tout change, tout s'use, tout s'éteint. Lui seul reste toujours le même. Demain la grande faucheuse nous balaiera à notre tour, que nous le voulions ou non. Il n'en restera pas un. O chers ancêtres, qui avez apporté votre contribution à édifier la génération actuelle, qui avez fait si belle notre paroisse Saint-Eustache, que dites-vous? Pauvres humains que nous sommes, qu'accaparent les vains attraits du monde, hélas! pensons-nous souvent à eux? Néanmoins vous nous avez travé la voie et rendu plus douce la vie. Laissons leur dire notre reconnaissance. ■



Cette photo a été prise à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Josaphat Ménard (Eva Bacon), le 7 janvier 1958. Ils avaient été l'objet d'une belle fête familiale à la demeure de leur fille et de leur gendre, M. et Mme Jos. Melnic (Della Ménard), à Saint-Eustache.

Ci-contre, nous apercevons, assis, les heureux jubilaires; de gauche à droite, M. Aimé Ménard, le plus ancien d'âge de la paroisse de Saint-Eustache, avec son épouse, Alice; Mme Thomas Dufour, sa soeur Denisa; son frère cadet et sa belle-soeur, M. et Mme Avila Ménard (Formosa Lamothe), maintenant de Saint-Vital, Man.

POWERVIEW

Samedi, le 7 février, à l'Institut Collégial de Powerview, la troupe les "Blé au Vent" nous donnait un concert: chants modernes et chants anciens — français et anglais. Les applaudissements enthousiastes et prolongés de l'auditoire ont dit — mieux que les mots — comment la soirée était appréciée.

Mardi, le 10, Mme Denise Bernardin rencontrait, à Saint-Georges, les membres du comité du Club Rendons-Nous de Saint - Georges / Powerview. L'on discuta divers aspects des clubs d'âge d'or manitobains. Mme Bernardin nous donna plusieurs bons conseils et suggestions. Elle nous a laissés, promettant de nous revoir en grand nombre à l'assemblée annuelle de la S.F.M. le 7 mars. Merci, Mme Bernardin!

Nous avons ensuite continué notre après-midi social hebdomadaire. Comme toujours, nous nous sommes tous bien amusés.

* * *

Née le 11 octobre, baptisée le 16 novembre, Ginette, Laura fille de Rosaire Dion et Suzanne Sainte-Croix. Parrain et marraine, M. et Mme John Mac Lellan.

Née le 23 octobre, baptisée le 20 novembre, Erin, Michelle, fille d'Alain Wilcott et Linda Sherstone. Parrain et marraine Ernest et Michelle Sherstone.

Mme Armand Désilets

Attitudes changeantes au Manitoba vis-à-vis les handicapés mentaux

Lorsque la Division Manitobaine de l'ACDM (Association canadienne des déficients mentaux) a accepté le 14 septembre 1975 le "papier vert" définissant ses nouveaux buts et structures subséquentes, elle s'est engagée à orienter beaucoup de ses énergies à éduquer le public sur les besoins, droits et services offerts aux 9,000 handicapés mentaux de la province.

Le "papier vert" souligne que "la société commence à voir que l'on devrait répondre aux besoins des handicapés mentaux selon les normes de leurs **DROITS**, et non pas par simple charité".

Le papier souligne que le présent gouvernement provincial semble prêt à dépenser des sommes d'argent assez considérables pour les différents services offerts aux handicapés mentaux, et qu'alors l'ACDM, plutôt que de faire des pressions sur le gouvernement pour dépenser, devrait davantage éduquer et préparer la population à accepter le bien-fondé de la dépense de ces argents publics.

On se souviendra qu'en février 1975, le ministre provincial du Bien-être social, M. Laurent Desjardins, annonçait les augmentations d'octrois aux 24 ateliers de la province qui reçoivent environ 800 handicapés mentaux; les octrois sont passés de $50.00 à $80.00 par mois par personne accueillie à l'atelier. Aussi, ce ministère prévoit que le nombre de résidences à base communautaire pour les handicapés mentaux devrait doubler d'ici l'année 1980, c'est-à-dire passer de 650 à environ 1,300.

Le "papier vert" souligne un autre changement important dans les attitudes, et ceci au sein même du groupe de personnes qui oeuvrent dans le domaine des services aux handicapés mentaux, soit "que les personnes handicapées peuvent de fait accomplir beaucoup plus de choses que l'on ne leur permet de faire actuellement"; le "papier" propose comme exemple certaines choses que nous avons l'habitude de refuser aux handicapés mentaux; le droit de voter, de conduire une automobile, de se marier.

L'ACDM donc, dans son désir d'application des politiques du "papier vert" établit un programme d'éducation publique dont les buts sont:

1) de développer dans la communauté une attitude vis-à-vis les handicapés mentaux qui reconnaîtra le potentiel de ces personnes pour l'évolution, l'épanouissement et leur contribution à la société;

2) de promouvoir une plus grande compréhension de la situation des handicapés mentaux telle qu'elle existe au Manitoba;

3) d'accélérer la compréhension des principes de **NORMALISATION**, ainsi que les services offerts par les Associations locales de l'ACDM et la communauté en général;

4) de former un groupe de chefs communautaires qui sauront accélérer l'application des principes du "papier vert", donc accélérer l'éducation du public et les changements d'attitude en vue de la normalisation de la vie des handicapés mentaux.

En vue de ce dernier objectif, l'ACDM a réuni quelque 25 personnes de toutes les régions de la province à un sommaire de formations de chefs (30 janvier — 1er février à Winnipeg) responsables de l'éducation publique, dans les cadres d'une série de recommandations allant d'articles de presse jusqu'à la rencontre de personnes clefs dans la communauté pour leur parler de la normalisation et de ce qu'elles peuvent faire pour aider.

L'initiative de cette série de trois articles est de l'Atelier bilingue Rivière Rouge de Saint-Malo. Le sujet de la semaine prochaine est "la normalisation", et le troisième article donnera quelques chiffres et politiques du gouvernement provincial.

Marie-C. Maynard
Directrice de l'atelier
Rivière Rouge, Saint-Malo

Le Conseil Jeunesse Provincial organise un événement important pour les 6 et 7 mars prochain. Dans le cadre d'un projet culturel, social et sportif, ayant comme thème "*Résurrection '76*", les jeunes francophones d'à travers la province se réuniront à Saint-Boniface pour démontrer leurs bonnes intentions vis-à-vis la cause française.

Résurrection '76 répond aux besoins des jeunes Franco-Manitobains qui ont besoin de se regrouper, non seulement dans des buts récréatifs, mais aussi pour se structurer et s'orienter. Par l'entremise de Résurrection '76, les jeunes se donneront une constitution et renouvelleront leur exécutif, premiers pas vers leur objectif. ■

LES MINORITÉS ET FAULKNER

LES JEUNES APPUIENT LEURS AINÉS

Plus de trois mois après la publication du rapport "C'est le temps ou jamais", les Canadiens Français non québécois continuent d'exiger que le Secrétaire d'Etat Hugh Faulkner se prononce rapidement en faveur des recommandations définies par les membres du groupe de travail sur les minorités francophones.

La Fédération des Jeunes Franco-Colombiens et le Conseil Jeunesse provincial de la Société Franco-Manitobaine viennent de demander à leur tour une restructuration des programmes d'aide aux groupes minoritaires ainsi qu'un réaménagement des priorités budgétaires au sein des programmes sur le bilinguisme.

Plus spécifiquement, les deux groupes de jeunes ont demandé l'institution d'un programme particulier pour le secteur jeunesse dans le cadre du statut particulier réclamé par les auteurs de "C'est le temps ou jamais" pour les minorités francophones.

Insistant sur le fait qu'ils sont "la chance de survie de leur communauté", les jeunes Franco-Colombiens affirment que "les subventions provenant du Secrétariat d'Etat sont nettement insuffisantes et ne répondent pas aux besoins du milieu". Ils mettent également en exergue "le peu d'effet des programmes du bureau des langues du Secrétariat d'Etat auprès des jeunes francophones" et le taux d'assimilation "qui s'amplifie de jour en jour". Les jeunes Franco-Colombiens rappellent enfin que "le français étant une des deux langues officielles du pays, il est primordial de tenir compte de leurs revendications pour sauvegarder le patrimoine et l'entité du Canada perçu comme pays bilingue".

Les jeunes franco-manitobains reprennent les mêmes arguments dans un communiqué qui sera également remis à Hugh Faulkner. Même si "contrairement à la situation en Colombie-Britannique, le Manitoba français jouit d'un gouvernement provincial sympathique", les jeunes Franco-Manitobains tiennent à faire remarquer que par suite "du manque de sérieux du gouvernement fédéral", ils ne peuvent pas pleinement s'épanouir "comme citoyens à part entière, et donc, risquent de se faire assimiler".

J. L.

Allocution du Coordonnateur de l'Éducation Française, Olivier Tremblay

Personne ne saurait nier la valeur qu'acquiert un tel regroupement des associations francophones manitobaines alors qu'elles sont toutes concernées par le même idéal et qu'elles agissent toutes, à différents niveaux, pour que l'avenir de la population francophone soit le plus serein possible. Et cet avenir hélas, ce n'est pas vous mais vos enfants et après eux, vos petits-enfants. Il ne nous reste qu'à le leur préparer.

C'est dire toute l'importance que revêt l'éducation lorsque l'on envisage le futur et toutes les responsabilités que doivent assumer les parents, les associations, la communauté et les organismes gouvernementaux. L'éducation est un réel problème. Lorsqu'il s'agit de discuter de l'éducation française en milieu minoritaire, le problème n'en devient que plus aigu et les responsabilités plus lourdes.

S'il m'a été donné le privilège de vous adresser la parole aujourd'hui, c'est qu'en tant que coordonnateur de l'Education au ministère de l'Education du Manitoba, je le représente en quelque sorte et avec lui les décisions gouvernementales qui, comme chacun le sait, entraînent très rarement l'unanimité de la population. Cependant, c'est le rôle d'un ministère, après avoir consulté la collectivité, de prendre des décisions, d'établir des politiques et d'agir conformément à la résultante des aspirations de la population. C'est ce que le ministère a fait. En tant que son représentant, j'aborde donc ce colloque en sachant très bien que l'organisme que je représente, quand bien même aurait-il acquis le support de toutes les associations représentant la collectivité francophone, n'emportera pas pour autant le support de chaque individu. Au niveau collectif et au niveau individuel, les vérités prennent une tout autre dimension et une tout autre couleur. C'est-à dire que, ce que, moi aussi, je pourrais considérer comme la vérité en tant qu'individu ne correspond pas forcément à ce qui pourrait être une vérité collective. C'est ce qui oblige un individu à faire abstraction de sa personnalité lorsqu'il représente son employeur. En l'occurrence, pour moi, cet employeur est le ministère de l'Education qui, en tant que tel, a pris ses responsabilités et il ne me revient pas le droit de justifier telles ou telles positions ou solutions qui ont d'ores et déjà été discutées et entérinées par la collectivité. Il ne reste donc plus qu'à établir une formule d'application des solutions proposées, un programme d'action commun. C'est là l'unique objectif que doivent se fixer les associations que vous représentez à ce colloque.

Si l'on a cru bon de donner à mon intervention l'appellation de "mise au point, c'est pour les besoins de l'agenda du colloque. Le terme est certainement impropre puisque le ministère de l'Education du Manitoba, par l'entremise du Bureau de l'Education Française, a suffisamment agi pour expliquer clairement ses positions qu'il n'est point nécessaire de les clarifier ou les justifier davantage. Il est néanmoins excusable pour celui qui n'aurait pas suivi attentivement le cheminement de l'Education Française jusqu'à l'heure actuelle, de s'y perdre et, en définitive, de ne pas très bien saisir toute son évolution. C'est la raison pour laquelle je préfère utiliser reflets d'une philosophie de travail au lieu de mise au point qui, à mon sens, comporte certaines connotations négatives alors que l'évolution de l'Education Française, particulièrement au cours des cinq si ce n'est des trois dernières années, grâce autant à la population qu'aux autorités, d'ailleurs, de cette province se révèle très positive. En effet, des progrès ont été accomplis et nul ne peut le nier. En faisant abstraction de toute passion, de toutes considérations personnelles fondamentalement subjectives, nous pouvons nous féliciter des réalisations en matière d'Education Française. C'est donc avec toute l'objectivité et l'impartialité possibles qu'il faut considérer les conditions ayant permis le développement de l'Education Française pendant ces dernières années.

Dans le domaine de l'Education en général et de l'Education Française en particulier, il ne fait aucun doute que le 16 juillet 1970 a constitué une date importante et l'on ne saurait jamais assez saluer les générations précédentes qui, par leurs efforts et leur volonté, sont par cette date les véritables initiateurs du développement de l'Education Française. Ce jour-là, s'il est encore besoin de le rappeler, l'assemblée législative adopta à l'unanimité le projet de loi 113 plus connu sous l'appellation de Bill 113, lequel reconnaissait le Français et l'Anglais comme les deux langues officielles d'enseignement dans les écoles publiques manitobaines et qui matérialisait, si j'ose dire, le principe que chaque étudiant manitobain francophone et anglophone devrait, sur un plan d'égalité, avoir la possibilité de recevoir des services éducatifs dans la langue de la minorité officielle comparables à ceux offerts dans la langue de la majorité officielle. Cette décision quoique fort importante s'est avérée difficilement applicable dans l'immédiat étant donné le nombre de difficultés matérielles qui surgirent faute d'études et d'analyses préalables de la situation, et bon nombre de responsables de l'Education en ont eu très rapidement conscience.

Au printemps 1972, cinq directeurs généraux des quatorze commissions scolaires amenées à assurer des services éducatifs à des franco-manitobains, s'inquiétèrent de cet état de chose auprès de M. Orlikow, alors sous-ministre adjoint, directeur de la section Planification et

(suite, page 28)

Allocution du Président du Comité Consultatif de la Langue Française, Origène Fillion

Je tiens tout d'abord à remercier l'auditoire d'avoir répondu en aussi grand nombre à la convocation émise par le C.C.L.F. aux associations francophones. Nul ne saurait ignorer l'importance et la valeur que revêt un tel colloque. Chacun dans sa sphère partage les mêmes aspirations, le même idéal et en dépit de tout ce qui peut ou pourra être dit, une assemblée telle qu'on la voit aujourd'hui apporte la certitude que la francophonie est toujours présente au Manitoba. Votre seule présence ici convaincrait ceux qui auraient pu en douter. En tant que Président du Comité Consultatif de Langue Française et surtout en tant que Franco-manitobain, je ne peux que me réjouir de cet esprit de corps plus vivace encore lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes sur notre avenir. Même si nous ne partageons pas des idées et des préoccupations identiques, il est certain que lorsque l'intégrité francophone manitobaine est menacée, la population est capable d'assumer ses responsabilités et faire front de façon unanime.

Notre dernier colloque remonte au 25 novembre 1974. A cette époque, il s'agissait déjà pour nous de décider de l'avenir du Cadre de travail et du Bureau de l'Education Française. Le cadre de travail a été soutenu et le B.E.F. est toujours présent au Ministère de l'Education. Cette année le motif du colloque est assurément le même. Il nous faut communément envisager l'avenir d'un document tout aussi primordial pour l'Education française au Manitoba.

En effet, en septembre 1975, le Comité Consultatif de Langue Française demandait au Ministère de l'Education d'annoncer officiellement une politique destinée à implanter de façon efficace les dispositions du Bill 113. Le B.E.F., responsable de l'Education française, au sein du Ministère, déposait le 8 novembre 1975 un document de travail intitulé "Pour un Réseau d'écoles françaises au Manitoba". Il ne nous restait plus qu'à nous prononcer sur la conformité de son contenu par rapport à la situation actuelle et à nos aspirations pour l'avenir. Il n'est pas nécessaire de vous indiquer l'accueil qu'a reçu le document par nous-mêmes et par les différentes associations auxquelles le C.C.L.F. a demandé d'y porter un jugement. Je voudrais cependant signaler que ledit document fut accueilli favorablement; chacune des associations ayant, par son exécutif, accepté le document et donné, sous différentes formes, son approbation au C.C.L.F. Pourtant ces acceptations isolées ne sauraient suffire et un colloque général se devait d'être organisé pour envisager les suites communes qu'il s'agissait de donner à cet énoncé de politiques.

C'est dans cet optique que se déroulera le colloque. Après l'intervention du coordonnateur de l'Education Française au Ministère de l'Education, les participants se réuniront en atelier de travail. A la base de la discussion dans ces ateliers, il y aura bien entendu le document "Pour un réseau d'écoles françaises au Manitoba". Quoique tous devraient avoir à présent une parfaite connaissance de son contenu, il semble nécessaire que les différents points de vue, quant aux modalités d'applications, soient échangés.

Il nous faut garder en esprit que de ce colloque doit sortir un plan d'action. C'est impératif. Et ce plan d'action devra recevoir le suffrage de tous afin qu'il puisse avoir le plus d'homogénéité possible. Car il est temps qu'aux opinions individuelles, aux conflits de personnalités se substitue un effort collectif. Nous nous devons de démontrer clairement aux autorités notre volonté d'accorder à nos enfants l'éducation française à laquelle ils ont droit.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit à présent. Vous tous êtes conscients que le système actuel ne répond pas à nos aspirations, que l'éducation française au Manitoba comporte des lacunes essentielles. Vous le proclamez. Vous réclamez vos droits! Vous voudriez que vos enfants puissent demeurer franco-manitobains même en milieu minoritaire. Avant nous, les Ontariens l'ont voulu aussi. Qu'en est-il à présent dans la province voisine du Manitoba? Le document nous l'indique: le seul moyen d'assurer la survie d'une identité francophone et de la langue française en milieu minoritaire est de donner à la population les moyens de le faire; donc le seul moyen efficace c'est l'école française. Ne soyons donc pas plus royalistes que le roi. N'essayons pas de paraître plus intelligents que les personnes ayant vécu avant nous, de ré-inventer la roue et de répéter toutes les erreurs du passé en voulant redécouvrir la vérité par nous-mêmes. Nous ne pouvons pas nous permettre de faire des erreurs ni d'attendre plus encore avant de décider. Une solution nous est offerte, basée sur l'expérience acquise dans d'autres milieux comparables au nôtre et chaque association, dans le cadre de ses possibilités, jouit de moyens pour faciliter la mise en pratique de cette solution.

C'est là l'objectif principal de ce colloque: **coordonner** les actions afin que le plus rapidement possible nos enfants sachent qu'ils sont francophones et qu'ils en soient fiers. La dégradation de la langue est l'annonce de la dégradation d'une culture, d'une ethnie et d'une personnalité. L'affirmer n'est pas faire preuve d'extrémisme mais uniquement d'objectivisme et de réalisme■

Il n'avait aucune préférence marquée si ce n'est pour un bon cheval et une jolie femme.
(Dans Kipling)

La Page de Bicolo . . .

Bonjour les amis!

Ma province est un vrai paradis des sports! Je reviens justement d'une partie de hockey. Ouf! que c'est essoufflant...

Bicolo



ATTENTION! ATTENTION!

Tu as vu certains de tes amis qui portaient une **"T-shirt"** de Bicolo?

Tu aimerais en acheter une? Elles sont jaunes avec **"Bicolo"** en noir.

Elles se vendent trois dollars ($3.00) chacune.

Tu n'as qu'à découper le coupon, inclure ton $3.00 et je t'en ferai parvenir une par retour du courrier.

Envoie-moi ce coupon.

NOM: ....

ADRESSE: ....

....

Grandeur: .... Longueur de l'épaule en bas: ....

Tout-petit	(2-5 ans)	16 pouces	_____
Petit	(5-8 ans)	19 pouces	_____
Moyen	(9-12 ans)	21 pouces	_____
Grand	(12-14 ans)	24 pouces	_____

Indique par un X la grandeur. Si tu en veux plus qu'une mets le nombre au lieu du X.

MOTS CACHÉS
NOMS HISTORIQUES

Avec les lettres qui manquent tu formeras le nom du premier évêque de l'Ouest Canadien.

			D	A	U		H	I	N					
	L	O	U	I	S		I	E	L					
	F	O	R	T	R		U	G	E					
				L	A		E	R	E	N	D	R	Y	E
W	I	N	N	I	P		G							
		A	S	S	I		I	B	O	I	N	E		
				T	A		H	E						
	H	E	N	R	Y		U	D	S	O	N			
					S		L	K	I	R	K			
				F	O		T	G	A	R	R	Y		

NOMS HISTORIQUES

RÉPONSE PROVENCHER

Définitions:

1. Endroit situé près du lac du même nom.
2. Chef métis qui souleva les colons de la Rivière Rouge contre le gouvernement Canadien.
3. Site établi par La Vérendrye — aujourd'hui Winnipeg.
4. Premier explorateur français à se rendre à la Rivière Rouge.
5. Capitale du Manitoba.
6. Rivière traversant le sud du Manitoba.
7. Deuxième évêque de Saint-Boniface.
8. Découvrit, en 1610, la baie qui porte son nom.
9. Il amena des colons Ecossais à la colonie de la Rivière Rouge.
10. Centre de commerce important de la compagnie de la Baie d'Hudson en 1800.

10 Mots cachés

O	C	L	U	G	E	S
C	H	A	M	P	L	N
T	A	S	A	P	I	N
V	L	K	P	N	O	G
N	E	I	G	E	T	Z
U	T	N	O	P	N	I
Y	E	K	C	O	H	A

RÉPONSE : luges, champ, sapin, neige, hockey, pont, chalet, toile, pas, ski, etc.

PETIT POÈME

MES BELLES POMMES ROUGES!

J'arrive de dehors maman,
J'y suis resté longtemps, longtemps.
Mes deux joues sont froides et rouges
Comme des pommes l'été!
Maman, mes belles pommes rouges
Dis, veux-tu les embrasser?



Le petit Camille s'amuse à glisser. Il profite bien de l'hiver. Quel jeu d'hiver aimes-tu?

SPORTS AU MANITOBA

HORIZONTAL

1. Machine à moteur que l'on se sert pour faire des promenades dans les champs et sur les rivières en hiver.
2. Personne qui conduit un véhicule à deux roues.
3. Sport sur l'eau qu'on se chausse de deux longs skis.
4. Sport d'hiver qui consiste à faire glisser un palet sur la glace.
5. Manière de prendre des poissons.
6. Au Festival de Le Pas l'attraction principale est les courses de ......
7. Filet d'un jeu accompagné d'un ballon.
8. Sport où on se renvoie une balle à l'aide de raquettes.

VERTICAL

9. Sport d'équipe où les joueurs sont chaussés de patins.
10. Deux longs patins de bois, de métal ou plastique sont des ....
11. Sport d'équipe qui se pratique avec des équipes de onze joueurs.
12. Sport qui se joue en équipes l'été seulement est la balle ....
13. Descente sinueuse avec passage obligatoire entre plusieurs paires de piquets.
14. Instrument que l'on chausse pour faire de longues marches sur la neige.
15. Sport dans lequel il faut passer un ballon ovale sur la ligne de but de l'adversaire.
16. Les enfants Manitobains avec leurs luges ou autre jouet s'amusent à .... en hiver sur les bords de nos nombreuses rivières.
17. Chaussure que l'on se sert pour glisser sur la glace.

RÉPONSES
VERTICAL
1. Hockey - 2. ski. - 3. football. 4 - molle. - 5. slalom. 6. raquette.
7. rugby. 8. glisser. - 9. patin.
HORIZONTAL
1. Motoneige. 2. motocycliste. - 3. nautique. - 4. curling.
5. pêche. - 6. chiens. - 7. panier. - 8. tennis.



A la foire un paysan examine longuement un cheval: "Alors, qu'est-ce que vous en pensez de mon cheval?" dit le vendeur.
- Ben... il ne me dit pas grand chose!
- Oh! mais il ne parle pas au premier venu!...

Reconnais-tu les joueurs de ton équipe?
Place leurs noms et colore-les!



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3261 Suzette Philippe, Saint-Claude, Man.
3262 Marina Philippe, Saint-Claude, Man.
3263 Lise Preteau, La Broquerie, Man.
3264 Gérald Bazin, Saint-Claude, Man.
3265 Bertha Routhier, Saint-Léon, Man.
3266 Reynald Delaquis, N.-D.-de-Lourdes, Man.
3267 Ron Nordestrom, Sprague, Man.
3268 Philippe Beaudry, South Junction, Man.
3269 Victor Gobeil, South Junction, Man.
3270 David Pahl, Sprague, Man.
3271 Neil Stewart, Sprague, Man.
3272 Jerry Delorme, Sprague, Man.
3273 Kathy Moorhead, Sprague, Man.
3274 Kim Cayer, Vassar, Man.
3275 Lise Bourrier, N.-D.-de-Lourdes, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 858 — Patrick Therrien, 11 ans
Willow Bunch, Saskatchewan
C.P. 326

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

TROUV.. 7 erreurs

le fermier



Pour recevoir ta carte de membre
remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ----------------------------
Adresse: ----------------------------

Code postal: ----------------------------
Ville: ----------------------------
Age: ---------- Grade: ----------

OLIVIER TREMBLAY (suite)

Recherche du ministère de l'Education qui, en septembre 1972, leur offrait les services d'un consultant. La même année, cette équipe de recherche et de travail publiait un document de travail sur "l'enseignement en Français au Manitoba", document plus connu sous le titre de "Rapport Fréchette". La procédure de collaboration, de discussion et de consultation adoptée pour ce document fut à n'en point douter, celle qui donnera sa forme à toutes les démarches ultérieures placées définitivement sous le signe de la recherche systématique mais encore du dynamisme, du dialogue le plus ouvert, de l'action immédiate en vue d'un développement réaliste. Le rapport constituait une première analyse de la situation et des problèmes mais ne proposait aucune solution précise. En ce sens, son contenu reflétait une réflexion globale très pertinente et tentait de cerner la nature des problèmes. Pourtant, déjà à l'époque des grands thèmes de l'Education Française y étaient énoncés. Déjà la définition des besoins figuraient dans ses conclusions, mais plus encore que son contenu, c'est un appel au regroupement des forces, à la cohérence, à la prise de conscience qu'il préconisait qui lui confère toute sa valeur. Déjà, il voyait la nécessité d'une concertation entre le milieu et le ministère afin de créer une structure administrative permettant d'assumer l'entière responsabilité de l'implantation effective du Bill 113.

C'est ainsi qu'en 1973, l'objectif que se proposait l'équipe de travail n'était pas seulement de définir plus spécifiquement les besoins, d'y trouver des solutions mais encore d'y entamer un processus de planification des actions à entreprendre. En fait, il s'agissait de se livrer à une étude et une réflexion plus sérieuses et parallèlement essayer, dans la mesure où c'était réalisable, d'appliquer des remèdes aux problèmes découverts. Cette philosophie de travail ne met certainement pas ses adeptes à l'abri d'erreurs, de maladresses dues surtout au fait que certaines données sont incomplètes, cependant en contrepartie, elle a pour avantage de ne pas être statique mais active, dynamique et positive.

Le 19 juin 1973, les travaux du comité et du consultant auprès de la section Planification et Recherche furent consignés dans un second document de travail sur l'enseignement en Français au Manitoba — rapport synthèse plus connu sous le titre de Rapport Tremblay d'après le nom de ce même consultant. Si effectivement ce rapport faisait ressortir encore plus précisément les besoins et leurs origines, il exposait aussi les résultats de certaines expériences qui avaient été tentées pour satisfaire ces besoins dans l'immédiat et par là même activer le développement de l'enseignement en Français devenu aujourd'hui l'Education Française. Les recommandations qui y sont proposées n'étaient pas fondées sur la seule réflexion pure mais sur l'expérience et l'analyse de résultats, ce qui lui conférait un caractère plus concret, l'allure d'un programme d'action à poursuivre. Le rapport fut présenté à M. Orlikow puis à toutes les associations francophones qui, sous l'égide de la S.F.M., ont demandé que des décisions soient prises par les autorités gouvernementales. Le 6 septembre 1973, l'Honorable Ed Schreyer et les ministres Ben Hanuschak et Laurent Desjardins donnèrent leur autorisation de principe à l'application des recommandations du rapport, ce qui entraîna le 10 avril 1974, la nomination d'un coordonnateur de l'Education Française dont le mandat était de "développer les activités et les programmes de la Section Française du ministère de l'Education dans le but de promouvoir le Français comme langue d'enseignement au Manitoba". Cela signifiait que le ministère n'allait plus uniquement développer des programmes d'études mais envisager l'Education Française dans tous ses aspects autant pédagogiques, administratifs que financiers. Cela supposait aussi l'élaboration, par le ministère, d'un plan d'action et ce non pas seulement à court terme mais encore et surtout à long terme. C'est dans cette optique qu'un troisième document de travail: un Cadre de Travail couvrant les années 1974 à 1979 fut rédigé et parut en août 1974. Comme le rapport Tremblay, le Cadre de Travail fut discuté avec le C.C.L.F. mais qui plus est, il fut porté à la connaissance, non pas seulement des associations francophones, mais aussi des directeurs généraux, des directeurs d'écoles et des enseignants afin que tous puissent établir un plan d'action visant à la mise en application immédiate des principes énoncés et acceptés. Parallèlement à cette consultation générale, une discussion fut entamée avec les autorités du gouvernement fédéral pour le financement d'un programme quinquennal visant au développement de l'Education Française au Manitoba. C'est dire qu'en cette occasion encore le ministère a élargi le dialogue tout en poursuivant un processus dynamique par ses agissements et ses actions pour pallier au facteur négatif du temps. Cette étroite collaboration des volontés du ministère et de la population francophone du Manitoba s'est concrétisée le 30 mai 1975 quand le ministre de l'Education a confirmé les responsabilités du B.E.F. qui, à l'intérieur du ministère est "responsable de la promotion, de l'implantation et de l'administration de chacun et de tous les aspects de la loi qui autorise l'usage facultatif du Français comme langue d'instruction au Manitoba". Le même jour, dans un communiqué, le Secrétaire d'Etat, l'Honorable Hugh Faulkner, annonçait la paraticipation financière du gouvernement fédéral au programme quinquennal pour le développement de l'Education Française au Manitoba.

Le ministère s'étant doté d'une structure administrative capable d'appliquer les dispositions du Bill 113, il lui appartenait donc de formuler une politique à suivre pour réaliser effectivement le développement de l'Education Française au Manitoba. Le résultat des travaux de recherches, des expériences et des réflexions se trouvent consignées dans le document de travail intitulé "Pour un réseau d'Ecoles Françaises au Manitoba" qui comme tout autre document de travail émanant du ministère de l'Educataion se devait de suivre toutes les étapes du processus de consultation et de collaboration dont a pu jusqu'à présent se targuer le ministère. Tout comme le fut le Cadre de Travail en novembre 1974, ce document doit à présent faire l'objet de l'étude d'un plan d'action coordonné. Cependant, conformément à la philosophie adoptée par le ministère, l'élaboration du document n'a aucunement mis un frein au développement entrepris. Parallèlement à la réflexion, l'action dynamique s'est continuée à différents niveaux dans le seul but de mettre à la disposition de la population francophone des services éducatifs équivalents en qualité à ceux offerts à la population anglophone.

Il lui a donc fallu procéder à l'élaboration d'une politique financière plus adéquate et plus conforme à la poursuite des objectifs du développement de l'Education Française. C'est la raison pour laquelle le ministère, prenant conscience des frais supplémentaires entraînés par ce développement, a établi une formule qui donne aux commissions - scolaires des fonds de lancement destinés à couvrir les coûts du développement initial sans pour autant faire supporter ce surcroît de dépenses par les contribuables locaux en augmentant la taxe scolaire. Fidèle à sa philosophie alliant la réflexion et l'action, le ministère a mis en application cette formule pour l'année 1975. C'est ainsi qu'en plus des fonds fédéraux distribués régulièrement depuis 1970 en vertu du bilinguisme aux commissions scolaires, $484,613, ont été octroyés en janvier 1976 en fonction des efforts accomplis dans le domaine du développement de l'Education Française autant pour Français - langue première que Français - langue seconde, et afin de permettre aux commissions scolaires d'offrir aux francophones des services éducatifs de qualité équivalente sinon supérieure à ceux dont bénéficient la population anglophone. Il n'est pas dans l'intention du ministère d'affirmer que cette formule de financement est parfaite et ne saurait être modifiée. Il est conscient que des lacunes et des faiblesses subsistent mais cette formule, malgré ses imperfections, a pour avantage d'avoir été appliquée dès cette année et qu'elle a permis un développement continu et soutenu de l'Education Française. N'est-ce pas là le principal. N'est-ce pas vers la réalisation d'une Education Française au Manitoba que convergent tous les efforts et les volontés des francophones? Pour que celle-ci devienne une réalité le plus rapidement possible, il nous faut continuer dans la voie de la recherche et l'action simultanées. C'est la philosophie de travail du ministère et, le passé l'a prouvé, c'est en définitive la vôtre. Que ce collogue, donc, s'en imprègne et qu'il fasse en sorte que rien ne puisse freiner l'élan actuel.

●

REFRANCISONS

Débarrassons-nous de l'expression "à date" qui est de l'anglais ("to date"), et utilisons "à ce jour".

Nécrologie

M. Alfred CHOQUETTE

Le 7 février 1976, à Saint-Petersburg, en Floride, est décédé, à l'âge de 86 ans, M. Alfred Choquette, né à Saint-Alphonse au Manitoba le 17 janvier 1890.

Le défunt laisse dans le deuil trois enfants, Gérard de Sudbury, Ontario, Mme Dorothy Phelps de Saint Petersburg, Floride, Mme Marie Waslin de Vancouver, C.-B.; cinq petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Ont précédé M. Alfred Choquette dans la tombe, son épouse Léa en 1966, ainsi que ses frères et soeurs.

Les funérailles eurent lieu en la Cathédrale de Saint-Jude où Mgr Pratt officiait. L'inhumation se fit au cimetière de Woodlawn de Saint Petersburg.

LE C.C.L.F. SOUMET (suite)

Aujourd'hui, du fait de l'influence des moyens d'information, des mouvements de population, de l'urbanisation et de l'industrialisation, les groupes minoritaires éprouvent de très grandes difficultés à maintenir leur identité culturelle et même leur langue. Puisque la situation présente dans les écoles publiques ne satisfait pas les besoins de la société actuelle, il devient très évident que la population francophone a besoin d'un réseau d'écoles françaises au Manitoba tel que défini dans le document.

Avant d'approuver le document de travail, le C.C.L.F. décida de consulter les associations dans le but de confirmer si la politique proposée correspondait aux besoins et aux espérances de la population francophone. A présent, le C.C.L.F. est à même d'affirmer que les exécutifs de toutes ces associations: Collège Universitaire de Saint-Boniface, les Educateurs Franco-Manitobains, l'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française, la Société Franco-Manitobaine, le Centre Culturel Franco-Manitobain, ont officiellement soutenu les propositions visant à la création d'écoles Françaises pour les étudiants désirant apprendre le Français comme langue première et d'écoles ou de programmes d'immersion pour les étudiants désirant apprendre le Français comme langue seconde. Le C.C.L.F. a l'intention de poursuivre le processus de consultation et d'information de tous les citoyens concernés.

Sur la base des éléments recueillis après la première phase de consultation engagée auprès des différentes associations par le C.C.L.F., nous estimons de notre devoir de vous informer de ce qui suit.

RECOMMANDATIONS:

Nous désirons que le ministère de l'Education:

a) développe les politiques nécessaires pour permettre aux commissions scolaires d'établir un réseau d'écoles Françaises tel que décrit dans le document;

b) reste toujours conscient de la diversité régionale et locale existant dans notre province. Après l'annonce d'une telle politique, il s'agira de l'appliquer de façon graduelle et progressive en prenant en considération le caractère particulier de chaque commission scolaire;

c) développe les ressources financières et pédagogiques adéquates requises par les différentes commissions scolaires pour répondre aux impératifs des écoles Françaises;

d) développe une politique claire et précise concernant l'éducation Française pour tout non-francophone voulant devenir bilingue. Le C.C.L.F. serait désireux d'étudier un document de travail traitant de ce sujet et élaborerait un processus de consultation auprès des groupes non-francophones intéressés.

Nous voulons remercier le ministère de l'Education de prendre l'initiative d'énoncer des propositions claires et précises sur l'Education Française et vous pouvez compter sur notre support total dans la réalisation d'une telle politique.

En conséquence, Monsieur le Ministre, une seconde phase de communication sera initiée dans les semaines à venir pour s'assurer que tous les citoyens concernés sont tenus au courant de ce nouveau développement de l'Education Française.

Respectueusement vôtre,

Origène F. Fillion
Président

COLLOQUE (suite)

dernier, le Comité Consultatif de la Langue Française, interlocuteur officiel entre la population francophone du Manitoba et le ministre de l'Éducation, a soumis à ce dernier des propositions, basées sur le document du B.E.F., en vue d'une politique d'éducation française.

Il importe que les membres des groupes que préoccupe cette importante question, il importe que la population francophone toute entière, soient mis au courant, comprennent ce que le B.E.F. entend par "école française" et par "réseau d'écoles françaises" au Manitoba. Une fois cela accompli, une fois les parents bien au fait de ce que cela signifie, ils seront en mesure de faire leur choix.

Le comité est constitué des Présidents de la Société franco-manitobaine, des Éducateurs franco-manitobains, du Collège universitaire de Saint-Boniface, du Centre culturel franco-manitobain et de l'Association des Commissaires d'Écoles de Langue française. A une conférence de presse tenue à l'issue du colloque, les Présidents ont laissé entendre clairement qu'ils passeront à l'action sans délai.

J.-J. L. F.



La culture en contenant est le dernier cri en fait de jardinage d'hiver. C'est un jardin miniature composé de feuillage et de fleurs. Le feuillage se conserve longtemps et sert d'arrière-plan au petit jardin. Les fleurs sont généralement saisonnières. Ici ce sont des jacinthes, des tulipes, des jonquilles et des crocus hollandais aux multiples couleurs. Voici comment aménager votre propre jardin miniature.

- **Utilisez le contenant de votre choix pourvu qu'il se prête au drainage. S'il n'existe pas d'ouverture de drainage, déposez une poignée de gravier ou des pièces de pot brisé dans le fond.**
- **Retirez les plants de leurs vieux pots avec soin afin de ne pas endommager les racines.**
- **Commencez votre plantation en plaçant les plantes les plus hautes à l'arrière. Les plus petites devraient être à l'avant. Si on veut voir le contenant de tous les côtés, placer les plantes les plus hautes au centre et les autres tout autour.**
- **Le produit fini, y compris les bulbes de fleurs que vous pouvez obtenir chez votre fleuriste ou dans votre supermarché devrait être arrosé à fond et tenu à l'écart des rayons directs de lumière.**

De la part de l'Institut des bulbes de fleurs des Pays-Bas (Photo MALAK).

LE COMMANDANT COUSTEAU À LA RECHERCHE DE L'ATLANTIDE

Le commandant **Jacques-Yves Cousteau** va commencer ce mois-ci à explorer les fonds marins grecs à la recherche de trésors perdus et de la cité légendaire de l'*Atlantide*.



Commandant J.-Y. Cousteau

Il a annoncé, à Athènes, qu'un accord passé avec les autorités archéologiques grecques l'autorisait à filmer les fonds marins entourant les îles de la mer Egée. Cette équipée donnera lieu à une plongée au large de l'île de Thira dans un cratère immergé qui, selon certains, est à l'origine de la destruction de l'Atlantide.

Thira, connue aussi sous le nom de Santorin, est située au centre d'une couronne d'îles volcaniques, à 225 km au sud-est d'Athènes. Selon les archéologues, plusieurs grandes éruptions ont eu lieu aux alentours de l'an 2000 avant J.-C., anéantissant la civilisation minoenne. Depuis, plusieurs tremblements de terre dévastateurs se sont produits dans la région.

Des découvertes récentes permettraient de situer l'Atlantide en mer Egée. Des hommes-grenouilles ont, notamment, répéré les traces d'une ville au large de Santorin. Le professeur Marinatos, directeur des antiquités grecques, a pu retirer de la mer de nombreux vestiges d'une société qui pourrait remonter à plusieurs millénaires avant notre ère.

Le film du commandant Cousteau sera donc un test décisif. Il sera tourné avec l'équipage du navire de recherches océanographiques "Calypso". Il comprendra deux parties intitulées *"A la recherche de l'Atlantide"* et *"Trésors de la Méditerranée"* et sera distribué aux principales chaînes de télévision mondiales. □



Au coeur de l'hiver, l'éventail des activités possibles découvre des replis insoupçonnés dont chacun peut quémander les charmes. . .

Le 5 février se réunirent les membres du Club 4H. L'assemblée fut ouverte par la présidente Debbie Larocque. Les rapports suivants furent lus: Suzanne Lansard pour la Classe A de cuisine, tenue chez Mme Saunders, Colette Sabot pour la Classe B de cuisine, Pierre Saint-Hilaire pour la Classe A de cuisine chez Mme Richard, Marcel Proteau sur le travail de bois tenu chez M. Ives, Guy Larocque sur "Handy-Craft" chez Mme Stoetzel et Louise Graham sur le Club de Chevaux chez Mme Piggs. La Grande réunion sera pour le 30 avril.

Le bruyant tournoi de Shuffleboard tenu à l'Hôtel de Richer le 23 janvier fut un grand succès. Il y eut 32 participants. Le premier prix alla à MM. Ed. Doucette et Rémi Brandt, le deuxième prix à B. Gusloson et Ken Dupré, le troisième à Cliff Rickard et Rosaire Sansregret. Le prochain tournoi aura lieu le 28 février et le Club Communautaire de Richer invite tous ses amis.

Richer

Le premier Poker Derby de Richer aura lieu le samedi 28 février à partir de 9h00 a.m. On annonce un jour de plaisir pour jeunes et moins jeunes qui se terminera par une danse le soir. Bienvenue à tous.

Il y eut une belle réunion à la demeure de C. Rickard et Dean Rickard et Janice Saunders de Winnipeg y assistèrent.

Il nous fait plaisir de dire que les jeunes de Richer se préoccupent de l'organisation de leurs loisirs dans la communauté. A cet effet il y aura bientôt une section pour les jeunes. Félicitations.

M. Neil Saunders après une longue maladie et convalescence est de nouveau retourné à son travail.

Le samedi le 7 février on fêta l'anniversaire de naissance de M. Frank Ernestberger et son fils Kenneth. De nombreux amis de Winnipeg et de Richer se réunirent à l'Hôtel pour les féliciter.

Mme Léon Bourgouin passe quelque temps à Saint-Boniface pour être avec ses petits enfants pendant l'absence de M. et Mme Henri Ledet qui sont rendus à Vancouver.

Lundi le 10 février on apprenait la mort de M. Hector Baron survenue à sa demeure. Les funérailles eurent lieu à l'église de Richer et la sépulture au cimetière de la paroisse de Sainte-Anne.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Adèle, cinq garçons: Léo de Teulon, Omer de Sainte-Anne et Frank de Richer, Man., Edward de Red Lake, Ont., et Alphonse de Summerland, C.-B., et quatre filles Mme Vosper (Lorraine) de Winnipeg, Mme Boivin (Evelyn) de Transcona, Mme Fiola (Jeannette) de Sainte-Anne) et Mme Nyen (Juliette) de Penticton, C.-B. et une soeur Mme Régina Moscalo du Québec, 29 petits-enfants et 22 arrière-petits enfants.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne ($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50 (6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943 6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Plombiers

LOU'S PLUMBING & HEATING
Plomberie et chauffage
Résidences et commerces
Rénovation et réparation
Nettoyage de tuyaux
Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire
Téléphone: 247-6364

LL DOUBLE L
Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre
Larry Arnal
Au téléphone: 269-5108
et 1-883-2113

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina
Téléphone: 475-1506

Spécialiste du cuir chevelu

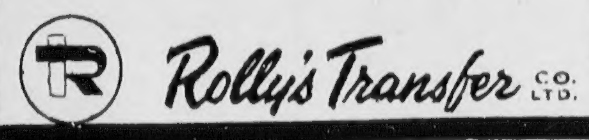
KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
- Pellicules
- Perte excessive des cheveux
- Cheveux huileux
- Cheveux secs

714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER


85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU PIERRE ALBERT FROSSAIS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 15e jour de mars, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de février, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

On demande


Société Radio-Canada
Canadian Broadcasting Corporation

RECHERCHISTE

On demande un/une recherchiste pour l'émission **Exprès à CKSB**

Qualités requises:

une bonne compréhension de l'organisation du système politique, des connaissances dans le domaine des affaires publiques et des notions de l'histoire du Manitoba.

Salaire: intéressant, selon qualifications.

Pour poser sa candidature on doit remplir un formulaire de demande d'emploi au bureau de CKSB, 607, rue Langevin.

Date limite: 1 mars.

Ce poste est accessible aux candidats des deux sexes.

ON DEMANDE: un ingénieur de 3e classe. Le poste se trouve à Saint-Claude (une communauté française située à 60 milles de Winnipeg sur la route No 2). Le candidat doit être enclin à la mécanique. S'il vous plaît indiquer les années d'expérience.

Adressez votre réponse à Crémerie Saint-Claude, C.P. 238, Saint-Claude, Manitoba.

agents d'immeubles

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél. : 247-8861

ST-BONIFACE — Rue Deschambault. Grande maison de famille ainsi que revenu si désiré. Située sur lot de 45 x 150. Grande cour à l'avant et à l'arrière ainsi que grand jardin. Garage, et stationnement pour 2 voitures. Prix très attrayant.

ST-VITAL — Joli petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grand salon, beau plancher de bois dur. Lot spacieux et belle cour. Prix modique à $23,900.

NORWOOD — Grand duplex complètement privé. Soubassement à la grandeur. Tout près du Précieux-Sang. Très bon revenu. Comptant requis raisonnable.

ST-VITAL — Deux grandes maisons de 2 étages sur rue résidentielle et tranquille. Prix: seulement $18,900 chacune.

Noël Bérard : 233-3794
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791

CE CONCOURS EST OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES DU MANITOBA

LE BUREAU DES TRADUCTIONS DU SECRÉTARIAT d'ÉTAT À WINNIPEG (MANITOBA)

a besoin de

DACTYLOS
$6,489 - $7,078

(plus prime de bilinguisme (7%))
(en cours de révision)

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle.

Soumettre les demandes au moyen de la formule CFP 368—4110, qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, les bureaux de la Commission de la Fonction publique, d'ici le 27 février 1976 à l'adresse suivante:

Edifice Richardson, pièce 2410
1, place Lombard, Winnipeg (Man.)
R3B 0X3. Tél. : 985-2194.

À vendre

Village de Lorette - Maison moderne, 2 chambres à coucher, salle de bain, salon, grande cuisine, chauffage électrique, grande cave. En très bon état. Composer: 878-2759.
44-236-46 C

St-Malo - Maison de 3 chambres à coucher. Chauffage électrique. Près église et école. Lot: 70 x 165. Composer: 347-5425 après 6 h p.m.
44-238-47 C

À louer

A SOUS-LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher. $190.00 par mois. Libre le 1er mars 1976. Composer: 669-1116.
45-241-45 C

Logis de 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Stationnement. Entrée semi-privée. Libre le 1er mars. Composer: 233-7315.
45-243-46 C

Logis de 2 pièces meublées. Pour jeune fille ou dame. S'adresser à 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
40-203-JNO

Appartement de 1 chambre à coucher à louer pour 1er mars. Composer: 233-0564 après 5 heures.
45-244-45 C

Unités de logement de 2, 3 et 4 chambres à coucher à louer dès juin ou juillet 1976. Renseignez-vous dès maintenant au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné).
38-182-JNO

personnel

ON DEMANDE

Tapissier "upholsterer" avec amplement d'expérience. Emploi à plein temps. Salaire supérieur. Excellente condition de travail. Appelez Philip Weiss au 947-1878 — le soir 338-0779.
42-222-JNO

ON DEMANDE

Tailleur et dessinateur de patrons en tapisserie "upholstery" complètement qualifié et avec une certaine expérience dans la production. Excellente condition de travail. Appelez Philip Weiss au 947-1878 — le soir 338-0779.
42-221-JNO

LIVRE GRATUIT: "Bonnes Nouvelles Aujourd'hui". Composer: 783-0829, sauf le mercredi.
44-239-48 C

AGRICULTEURS FRANÇAIS cherche de l'emploi pour 1976 sur ferme de n'importe quel genre afin d'acquérir de l'expérience dans notre pays. Les fermiers qui ont besoin d'aide peuvent s'adresser à: M. Lucien Nayet, Carlowrie, Manitoba. Tél.: 427-2083.
44-237-46 C

ON DESIRE garder enfant de langue française de 2 à 5 ans, du lundi au vendredi, dans district de Norwood. Composer: 453-0415.
43-228-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir, 197, rue Kitson.
34-368-JNO

ST-VITAL
Arrêtez de chercher, voici un joli bungalow de 2 chambres à coucher sur grand lot de 50 pieds avec garage ayant entrée à l'avant. Beaucoup de beaux arbres. Chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation au soubassement. 2 salles de bains. Plomberie et électricité mises à neuf. Tapis mur à mur partout sauf dans la cuisine. Fraîchement peint et très propre.

RUE BERRY
Maison de 2 étages. Soubassement complet. 2 logis. 2 salles de bains. Pourrait servir comme maison de famille. En très bon état.

ST-VITAL
Chemin Sainte-Marie. Maison de 1½ étage sur lot de coin zoné commercial. On demande $26,500.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Si vous cherchez une grande maison de famille, la voici! 2½ étages, 7 chambres à coucher, grande cuisine, 2 salles de bains. Près des écoles. Peut être achetée avec un dépôt minime.

ST-BONIFACE $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.

NORWOOD $28,500
Maison de 1½ étage. 3 petits logis. Sur lot de 50 pieds. Pourrait servir comme maison de famille.



NORWOOD
Duplex côte à côte. 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.

M METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

Chevette!

la nouvelle sorte de voiture nord-américaine de Chevrolet.

* La Chevette est internationale, de par sa conception et l'héritage qu'elle représente.
* **Sa consommation d'essence est 48.0 milles au gallon sur la grande route, 33.6 en ville.** Ces chiffres résultent de tests officiels (EPA) utilisant le moteur régulier de 1.4 litre, transmission manuelle à 4 vitesses, rapport du pouvoir à l'essieu: 3.70:1. Il est possible que, selon la façon dont vous conduisez, vous n'atteigniez pas les résultats des tests EPA. Vous en approcherez, cependant, dépendant de la façon avec laquelle vous conduirez, le poids que vous transporterez, l'équipement que vous ajouterez à la voiture, les conditions atmosphériques et le lieu où vous conduirez.
* Son empattement est à peu près le même que celui de la VW Rabbit.
* Elle offre plus d'espace intérieur que la Toyota Corolla, plus d'espace pour les jambes que la Datsun B—210.
* Elle peut effectuer un virage dans l'un des rayons les plus restreints dans le monde de l'automobile.
* Elle peut accueillir des colis allant jusqu'à quatre pieds de largeur.
* Elle est bien isolée contre le bruit.
* Elle est protégée contre la rouille par 17 moyens anti-corrosion.
* Elle est "métrisée". Comme vous le savez, nous nous acheminons vers le système métrique, qui deviendra le système de poids et mesures officiel au Canada.
* Elle vous est livrée avec un manuel d'opération et d'entretien simple et clair.
* Elle comporte deux portières et tout l'arrière s'ouvre.
* Le modèle Chevette coupé et ses versions Rally, Sport et Wooddy accueillent quatre passagers. Le modèle Scooter, existe aussi, de fière allure, et peut accueillir deux passagers.
* Elle est munie d'un moteur standard de 1.4 litre. Sauf pour le modèle Scooter, elle existe aussi munie d'un moteur de 1.6 litre.
* Elle est vendue par tous les concessionnaires Chevrolet en Amérique du Nord — au-delà de 6,000 — où l'on peut aussi obtenir service et entretien.

Ces concessionnaires sont prêts à répondre à vos questions.
Ces concessionnaires vous attendent pour une randonnée d'essai.





CONSTATEZ POURQUOI LES CANADIENS ACHÈTENT SURTOUT LA CHEVROLET

Certains équipements apparaissant sur la photo sont au choix et aux frais de l'acheteur. Et n'oubliez pas: Les ceintures de sécurités peuvent vous sauver la vie.

BRODEUR FRÈRES, LIMITÉE
SAINT-ADOLPHE
883-2303



VOITURES ET CAMIONS USAGÉS

Compactes

71 Mazda - vert	$1,095
72 Vega Hatchback - rouge (transmission manuelle)	$1,600
73 Vega Hatchback - bleu (transmission manuelle)	$1,895
73 Vega Hatchback - bronze	$1,795
73 Vega - Familiale - vert (transmission manuelle)	$1,975

Camions

½ tonne 73 G.M.C. 6 cyl. - transmission manuelle	$2,295
½ tonne 74 Dodge V8 transmission automatique, PS, PB	$2,995
½ tonne 67 Chevrolet 6 cyl. - 4 vitesses	$695

Moyennes et grosses voitures

72 Ventura 6 cyl. transmission automatique P.S.	$2,195
71 Cutlass, deux portières, H.T., V8, AT, PS, PB	$2,095
72 Ford Galaxie 500 V8, transmission automatique, PS, PB, deux portières, HT	$2,050
71 Chrysler Newport 4 portières HT V8, transmission automatique, PS, PB, climatisée	$2,195
70 Maverick 2 portières, 6 cyl. transmission automatique	$1,175
73 Pontiac Lemans Safari - Familiale 2 banquettes, V8, transmission automatique, PS, PB	$3,095
73 Omega 2 portières, coupé, V8, transmission automatique, PS, PB	$2,495

A prix spéciaux — 1976

76 G10 Camionnette (Van) à court châssis - 350, V8, transmission automatique, PS, PB

76 G20 Camionnette (Van) avec fenêtres, à long châssis - 350, V8, transmission automatique, PS, PB

76 C65 427, V8, 5 vitesses, 18,500 essieu arrière pneus, 1,000 x 20

76 C65 366, V8, 5 vitesses, 17,000 essieu arrière, pneus 900 x 20

76 C10 ½ tonne, 6 cyl. transmission automatique.